



ADISI - CAMEROUN

ifex

Rapport D'enquête

DYNAMIQUES DE L'ACCÈS À INTERNET AU CAMEROUN :

Tendances, défis et perspectives.

▶ ©ADISI-Cameroun 2021



A PROPOS DE ADISI-CAMEROON

L'Association pour le développement intégré et la solidarité interactive (ADISI-Cameroun) est une organisation de la société civile de droit camerounais qui milite depuis des années pour la défense des droits de l'homme, à savoir : l'accès à l'information et la liberté d'expression ; son cœur de métier est l'information et sa gouvernance. Son siège social est situé à Douala, la capitale économique du Cameroun, au lieu dit Feu rouge Bessingue au 3ème étage de la microfinance AZICCUL dans le 1er arrondissement.

Ses axes stratégiques sont :

Accès à l'information et Open Data Plaidoyer et lobbying pour l'adoption d'une loi sur la liberté d'accès à l'information accès à l'information au Cameroun-Freedom Of Information Act. Le journalisme de données est une nouvelle forme de journalisme basée sur le factuel, la pertinence et l'irréfutableté des données et des informations.

Liberté d'expression, presse et données Journalism Formation et soutien technique et technologique, autonomisation des journalistes dans l'accès aux sources d'information. Sensibilisation au rôle du journaliste en tant que pilier de la démocratie et thermomètre de la société.

Droits numériques Les droits numériques sont les droits humains et juridiques qui permettent aux individus d'accéder aux appareils électroniques et de les utiliser,

Smartphones et bien d'autres et les réseaux de télécommunications. Le concept est lié à la protection et à la réalisation de droits tels que le droit à la vie privée et la liberté d'expression dans le contexte des technologies numériques, en particulier l'Internet. Dans ce cas précis, ADISI-Cameroun permet l'ouverture des données sur le plan numérique via son site d'information en ligne et ses plateformes numériques.

Études et recherches Les résultats sont de véritables outils d'aide à la décision. Ils donnent une vision panoramique du problème traité. Tout comme pour les journalistes, ils rendent les articles de presse plus pertinents et illustrent pour plus de force.

TABLE DE MATIERES



LISTE DES GRAPHIQUES

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE D'ACRONYMES

CONTEXTE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 1 : Le cadre juridique et institutionnel de l'internet et des droits numériques au Cameroun

- 1.1. Législation du paysage numérique au Cameroun
- 1.2. Cadres institutionnels liés au numérique et aux médias au Cameroun
 - 1.2.1. Conseil de régulation des télécommunications (ART)
 - 1.2.2. Agence nationale pour les technologies de l'information et de la communication (NAICT/ANTIC)
 - 1.2.3. Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL)
 - 1.2.4. Le Conseil national de la communication (CNC)

CHAPITRE 2 : DYNAMIQUE DE L'ACCÈS À INTERNET ET PAYSAGE MÉDIATIQUE AU CAMEROUN

- 2.1. Analyse démographique
- 2.2. Alphabétisation numérique et activités médiatiques
- 2.3. Facteurs qui influencent l'accès et l'utilisation de l'espace numérique au Cameroun

CHAPITRE 3 : LE FOSSÉ NUMÉRIQUE : JEUNES, FEMMES ET HOMMES

- 3.1. La fracture numérique et les jeunes au Cameroun
- 3.2. La fracture numérique et les femmes

CHAPITRE 4 : INITIATIVES LOCALES ET CONTRAINTES AUX ACTIVITÉS NUMÉRIQUES AU CAMEROUN

- 4.1. Initiatives locales en faveur de la promotion des droits et libertés numériques au Cameroun
- 4.2. Obstacles à l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun
- 4.3. Analyse de cas de violations des droits numériques au Cameroun

CHAPITRE 5 : RECOMMANDATIONS DES PARTIES PRENANTES POUR LA PROMOTION DES LIBERTÉS NUMÉRIQUES AU CAMEROUN

- 5.1. Recommandations
- 5.2. Responsabilités des différentes parties prenantes
 - 5.2.1. Gouvernement
 - 5.2.2. Les fournisseurs d'accès à Internet (FAI)
 - 5.2.3. OSC et activistes numériques
 - 5.2.4. Médias sociaux Entreprises
 - 5.2.5. Individus

CONCLUSION

RÉFÉRENCES

ANNEXES



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Connaissance des lois qui régissent actuellement l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun

Graphique 2 : Efficacité de l'application des lois qui régissent actuellement l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun

Graphique 3 : Formation/leçons reçues sur l'utilisation d'Internet

Graphique 4 : Formation/leçons reçues sur la sécurité en ligne

Graphique 5 : Moyens de communication les plus commodes

Graphique 6 : Temps moyen d'accès quotidien à l'Internet

Graphique 7 : Activités des utilisateurs en ligne

Graphique 8 : Niveau d'éducation des participants

Graphique 9 : Prix abordable des appels et de l'Internet au Cameroun

Graphique 10 : Dépenses quotidiennes pour les appels et l'Internet

Graphique 11 : ISP préférés au Cameroun

Graphique 12 : Utilisation du numérique et âge

Graphique 13 : Fossé numérique entre les sexes

Graphique 14 : Accès à l'Internet et renforcement des droits et libertés

Graphique 15 : Vérification de l'information avant le partage en ligne

Graphique 16 : Sanctionnés pour des activités en ligne ou liées aux médias au Cameroun

Graphique 17 : Application effective des lois qui régissent actuellement l'Internet et les médias au Cameroun

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Indice de connectivité mobile au Cameroun

Figure 2 : Principaux sites Web visités au Cameroun

Figure 3 : Fréquence d'activité sur Facebook au Cameroun

Figure 4 : Activités productives et financières réalisées en ligne

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le temps déjà passé à utiliser l'internet

Tableau 2 : Défis liés à l'accès à Internet et aux activités médiatiques au Cameroun

Tableau 3 : Solutions proposées pour promouvoir les libertés numériques au Cameroun



LISTE D'ACRONYMES

ADISI	Association for Integrated Development and Interactive Solidarity/ Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Interactive
AFD	Agence Française de Développement
ART	Conseil de régulation des télécommunications
BONET	Réseau de sensibilisation de Big Steps
CAMTEL	Télécommunications du Cameroun
CSO	Organisation de la société civile
ELECAM	Élections Cameroun
TIC	Technologies de l'information et des communications
UIT	Union internationale des télécommunications
IXP	Point d'échange Internet
LOYOC	Le coin des jeunes
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications du Cameroun / Ministry of Posts and Telecommunications of Cameroon.
MTN	Réseau de téléphonie mobile
UIT	Union internationale des télécommunications
NAICT	Agence nationale pour les technologies de l'information et de la communication
CCN	Conseil national de la communication
NCPBM	Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme
NDS	Stratégie nationale de développement
Plan NICI	Plan national d'information et de communication
SCM	Société Camerounaise de Mobile
SIGI-PES	Système intégré de gestion informatique du personnel et des salaires de l'État
STEM	Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques
TRB	Conseil de régulation des télécommunications
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollar américain
OMS	Organisation mondiale de la santé
XAF	Franc CFA centrafricain



CONTEXTE

En février 2020, selon le journal en ligne “Invest in Cameroon”, le taux de pénétration d’internet au Cameroun est estimé à 30% “grâce à l’arrivée de 570 000 nouveaux internautes”. Ce qui a porté à 23,62 millions de Camerounais connectés avec un smartphone et 7,87 millions d’internautes au Cameroun sur une population estimée à 26,21 millions d’habitants selon une étude réalisée par le cabinet Hootsuite et We are social sous le titre “digital 2020”.

Ladite étude indique également que 3 700 000 Camerounais sont actifs sur les réseaux sociaux dont 3 500 000 sur Facebook, ce qui en fait le réseau le plus utilisé au Cameroun avec parmi les utilisateurs, 58,8% d’hommes et 41,2% de femmes.

Cependant, cet accès n’est toujours pas facile en raison de plusieurs paramètres. Il s’agit notamment du coût de l’accès à internet. Selon une étude de Cable, les données de 2019 et 2020 montrent que le coût de l’internet a augmenté au Cameroun. A titre d’illustration, en 2019, le coût du Gigabit dans le classement africain était de 1,71 dollars US, le Cameroun était classé 7ème et en 2020 il était classé 22ème avec 2,75 dollars US pour la même quantité de bande passante. En plus de ce coût qui constitue une barrière à l’accès à l’intérêt, selon le rapport du PNUD de 2020, depuis 10 ans, le revenu moyen des Camerounais est inférieur à un dollar par jour.

En plus de cet aspect de coût, de nombreux citoyens sont traqués par les forces de sécurité sur le net à cause de leurs opinions. Il s’agit en l’occurrence des Camerounais de la diaspora, notamment ceux regroupés au sein de ce qu’on appelle “Brigade Anti-Sardinard” en abrégé BAS. En interne, plusieurs citoyens interpellés par la police sont parfois entendus sur le contenu de leurs posts sur les réseaux sociaux.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ces dernières années, l'accessibilité à Internet a augmenté dans le monde entier, y compris au Cameroun, et il y a eu un certain nombre d'initiatives gouvernementales visant à promouvoir l'accès à Internet. Au Cameroun, l'internet n'est pas seulement utilisé pour les communications mais également pour de nombreuses autres raisons telles que l'éducation, le commerce électronique, les opérations bancaires, les transactions sans numéraire, la recherche, les réseaux sociaux, etc.

L'objectif principal de ce projet est d'étudier le niveau d'accès à l'internet et l'exercice des droits numériques au Cameroun, ainsi que les défis auxquels est confronté l'écosystème numérique au Cameroun. Un total de 602 répondants ont participé avec succès à l'enquête de terrain dans six (6) villes et régions métropolitaines du Cameroun, notamment Yaoundé, Douala, Buea, Bamenda, Bafoussam, et Maroua, représentant respectivement les régions du Centre, du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Extrême-Nord. Les résultats de cette enquête de terrain indiquent qu'il existe des défis à l'accessibilité de l'internet au Cameroun ainsi qu'à l'exercice des droits numériques. En effet, les participants ont souligné les fausses nouvelles (85%), la désinformation (81%), les coupures d'électricité constantes (81%), les mauvais services internet (80%), la mauvaise infrastructure internet (76%), le coût élevé des forfaits de données/appels (75%), les services internet limités (65%), Le piratage informatique (62%), les discours de haine (59%), la limitation de la vie privée (55%), la surveillance par l'Etat et les FAI (48%), l'analphabétisme numérique (38%) et le fossé numérique entre les sexes (28%) sont les principaux obstacles à leurs activités numériques et médiatiques au Cameroun.

Pour surmonter ces défis, l'ADISI a formulé des recommandations multipartites pour favoriser les droits et libertés numériques au Cameroun. Ces recommandations comprennent un dialogue constructif entre le gouvernement, les OSC et les FAI afin de rechercher collectivement des solutions applicables à l'échelle mondiale pour mieux protéger et respecter la liberté d'expression et la vie privée des Camerounais et leurs activités en ligne ; mettre davantage l'accent sur les principes de protection de la vie privée pour atténuer la propagation des discours de haine, des fausses nouvelles, de la désinformation et des cybermenaces connexes qui entravent gravement les activités sur le web, ainsi que la nécessité pour les citoyens de pratiquer une utilisation plus responsable des médias et des réseaux sociaux en évitant la perpétration de fausses nouvelles, de désinformation, de piratage, d'escroquerie, de discours de haine, etc. tant en ligne que hors ligne.



INTRODUCTION

Depuis 1997, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Cameroun a beaucoup évolué, avec un nombre croissant de personnes ayant accès à la téléphonie mobile et à l'Internet. Le Cameroun compte actuellement 4 fournisseurs d'accès à Internet, à savoir MTN, CAMTEL, Orange et Nexttel, présents dans les 10 régions du pays. Selon le rapport We are Digital et HootSuite d'avril 2021, le Cameroun comptait 9,15 millions d'internautes en janvier 2021, soit une augmentation de 1,3 million (+16%) entre 2020 et 2021, un taux de pénétration d'Internet de 34,0%, 4,30 millions d'utilisateurs de médias sociaux, soit une augmentation de 600 000 (+16%) entre 2020 et 2021. De même, le rapport révèle qu'il y avait 26,60 millions de connexions mobiles, enregistrant une augmentation de 2,6 millions (+11%) entre janvier 2020 et janvier 2021. Ces chiffres sont assez impressionnants et cohérents par rapport aux années précédentes, malgré les défis qui pèsent sur le paysage numérique et médiatique au Cameroun. Par exemple, selon Datareportal, en janvier 2020, il y avait 7,87 millions d'utilisateurs d'Internet au Cameroun, soit une augmentation de 7,8% entre 2019 et 2020, ce qui représente un taux de pénétration d'Internet au Cameroun de 30% ; 3,70 millions d'utilisateurs de médias sociaux avec une augmentation de 11% entre avril 2019 et janvier 2020. Ces tendances numériques révèlent en outre que le marché de l'internet est en pleine croissance au Cameroun, grâce à la disponibilité des services internet haut débit 3G et 4G.

Plusieurs études antérieures ont montré que, malgré une évolution remarquable du paysage numérique et médiatique au Cameroun, il y a également eu des défis croissants tels que les fausses nouvelles, la désinformation, le piratage, l'escroquerie, la manipulation politique, la violation des droits à la vie privée et de la dignité humaine (en particulier le partage indu de photos et de vidéos de nus), ainsi que la disponibilité limitée, l'accessibilité, l'abordabilité et la mauvaise qualité des services Internet. De même, l'ANTIC a révélé qu'elle avait identifié les actes cybercriminels suivants parmi les plus importants : "escroquerie" (fraudes financières sur Internet), "écrémage" (fraudes par carte bancaire), fraudes par Simbox (réacheminement d'appels internationaux pour les faire passer pour des appels locaux), "défiguration du Web" (modifications non autorisées de la page d'accueil d'un site Web) et usurpation d'identité".

Au Cameroun, l'internet n'est pas seulement utilisé pour les communications mais également pour de nombreuses autres raisons telles que l'éducation, le commerce électronique, les opérations bancaires, les transactions sans numéraire, la recherche, les réseaux sociaux, etc.

Après la confirmation par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'une épidémie d'un nouveau coronavirus le 12 janvier 2020, le Cameroun a enregistré son premier cas le 6 mars 2020. Le 17 mars 2020, le gouvernement camerounais a annoncé une série de mesures visant à limiter la propagation du virus, parmi lesquelles la fermeture des écoles, des universités et des centres de formation, et la recommandation aux travailleurs de travailler à domicile. Cela signifie que la plupart des apprentissages, des réunions, des séminaires, des ateliers, des formations et des travaux seront effectués à domicile en utilisant l'internet. Avec la forte pénétration récente de la téléphonie mobile et de l'Internet au Cameroun, les habitudes d'achat des consommateurs changent et s'orientent vers le commerce électronique qui connaît une croissance rapide.

Au cours des dernières années, le Gouvernement du Cameroun a entrepris plusieurs initiatives nationales dans le domaine des Télécommunications et des TIC. Le Président Paul BIYA a souligné cette idée



le 30 novembre 2002, lorsqu'il a déclaré, à propos de l'émergence effective d'une société de l'information, que celle-ci devrait contribuer à "renforcer l'unité de notre peuple et à lutter contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder au savoir"... et ainsi, "mettre le pays dans les meilleures conditions pour affronter le troisième millénaire". De même, le 3 novembre 2004, après sa réélection, le Président Paul Biya déclarait dans son discours d'ouverture : "Notre pays a besoin d'un accès généralisé à l'Internet pour être mieux placé pour aborder le troisième millénaire."

Le gouvernement du Cameroun a souligné l'importance du secteur des télécommunications et des TIC dans son document stratégique sur la croissance et l'emploi, qui a été revu et transformé en stratégie nationale de développement (SND) dans le cadre de la Vision 2035 du développement du pays. articule autour de trois axes principaux, à savoir :

Premier domaine clé : Construire et mettre à jour le cadre juridique, réglementaire et institutionnel ;

Deuxième domaine clé : Augmenter l'offre de services en quantité, en qualité et à des prix abordables ;

Troisième domaine clé : Accroître l'utilisation des TIC et renforcer le tissu industriel des entreprises de TIC.

D'autres efforts de l'État du Cameroun pour stimuler l'utilisation des TIC au Cameroun comprennent : La création de télécentres communautaires polyvalents dans tout le pays, l'intégration des TIC dans le programme scolaire et la création de centres de ressources multimédias dans les écoles, la mise en œuvre du programme de développement des TIC par le ministère de l'Enseignement supérieur, qui comprend la fourniture de 500 000 ordinateurs portables aux étudiants de l'enseignement supérieur et la construction de neuf centres de développement informatique dans toutes les universités d'État, Plan d'action gouvernemental pour une société de l'information et de la connaissance par le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation, utilisation des TIC pour la gestion du personnel de l'État par le ministère de la fonction publique et de la réforme administrative (SIGIPES), informatisation de la carte d'identité nationale par la délégation de la sécurité nationale, informatisation du processus électoral par ELECAM.

Les initiatives du Cameroun sont soutenues par des financements externes, notamment :

- Définition du plan national d'information et de communication (plan NICI) par l'UNECA ;
- Initiative du PNUD sur la politique des TIC au Cameroun dans le cadre de la deuxième conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD II) ;
- Soutien de l'UIT pour la formulation de la stratégie du secteur MINPOSTEL ;
- UNESCO Soutien au développement des radios communautaires et rurales

Digital 2020 : Cameroun ; Consulté sur <https://datareportal.com/reports/digital-2020-cameroon>

Voir Toussi, Simone, septembre 2021. Aperçu du paysage numérique du Cameroun : <https://cipesa.org/2019/09/overview-of-camerouns-digital-landscape/>, consulté le 12/07/2021.

Business in Cameroon, Cybersécurité : L'ANTIC affirme avoir supprimé 3 372 faux comptes Facebook sur les 4 242 identifiés en 2020, publié le 21 juin 2021, disponible en ligne sur <https://www.businessincameroon.com/public-management/2106-11696-cybersecurity-antic-claims-it-deleted-3-372-fake-facebook-accounts-out-of-4-242-identified-in-2020>, consulté le 13/07/2021.

Stratégie sectorielle pour les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (2005 - 2015), consulté sur https://www.researchictafrica.net/countries/cameroon/Sector_Strategy_for_Telecommunications_and_ICT_2005-2015.pdf.



MÉTHODOLOGIE

Pour mieux atteindre les objectifs de cette évaluation, nous avons adopté une approche de méthodes mixtes pour la collecte et l'analyse des données. En d'autres termes, cette étude a utilisé des techniques de collecte et d'analyse de données à la fois qualitatives et quantitatives. En ce qui concerne les techniques qualitatives, nous avons utilisé des entretiens pour collecter les données primaires et une étude documentaire pour les données secondaires.

Environ 24 informateurs clés ont été sélectionnés de manière ciblée et sur la base de leurs connaissances ou de leur expérience antérieure en matière de droits numériques et du paysage médiatique au Cameroun. Certains de ces informateurs ont également été sélectionnés à l'aide d'un échantillonnage en grappes et de la technique de la boule de neige, en tenant compte de la sensibilité de certaines informations. Le processus d'interview a été guidé par des questions semi-structurées et ouvertes couvrant toutes les dimensions et les thèmes de ce rapport, comme indiqué dans l'annexe. En termes de techniques quantitatives, un questionnaire bien structuré comportant principalement des questions fermées a été conçu et administré (voir l'annexe pour le questionnaire complet). Un total de 602 répondants a été reçu et était suffisamment représentatif des six (6) villes et régions sélectionnées pour le champ d'application de cette étude. Il s'agit de : Yaoundé-Centre, Douala-Littoral, Bafoussam-Ouest, Buea-Sud-Ouest, Bamenda-Nord-Ouest et Maroua-Extrême-Nord.

L'analyse a été menée à l'aide de statistiques descriptives simples et de Microsoft Excel pour générer des tableaux, des diagrammes et des graphiques afin de mieux saisir l'étendue de l'occurrence des différents thèmes étudiés. Des données qualitatives provenant de sources primaires et secondaires ont ensuite été utilisées pour enrichir l'analyse en termes de logique d'interprétation déductive et inductive, de citations directes et d'analyse de contenu. Le cas échéant, les données et les diagrammes provenant de sources secondaires ont également été reproduits pour améliorer la compréhension et la richesse de l'étude et du rapport actuels. Les processus de collecte et d'analyse des données ont été menés dans le strict respect de diverses considérations éthiques, notamment la confidentialité, le respect de la vie privée, l'anonymat, les mesures de barrières covid-19 et le principe DO NO HARM, afin de garantir la validité et la fiabilité des conclusions du présent rapport.

Ce rapport est donc structuré en cinq chapitres principaux couvrant les points suivants : Chapitre 1 - Le cadre juridique et institutionnel de l'internet et des droits numériques au Cameroun ; Chapitre 2 - Dynamique de l'accès à l'internet et paysage médiatique au Cameroun ; Chapitre 3 - La fracture numérique : Les jeunes, les femmes et les hommes ; Chapitre 4 - Initiatives locales et contraintes aux activités numériques au Cameroun et Chapitre 5 - Recommandations des parties prenantes pour la promotion des libertés des droits numériques au Cameroun.



LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE L'INTERNET ET DES DROITS NUMÉRIQUES AU CAMEROUN

CHAP 1

Ce chapitre se concentre sur les cadres juridiques et pédagogiques liés aux diverses plateformes numériques et aux activités médiatiques au Cameroun. La première section reviendra donc sur certains des cadres législatifs pertinents en vigueur, tandis que la seconde rappellera les dispositions institutionnelles existantes au Cameroun. Alors que la plupart de ces dispositions légales et institutionnelles sont en vigueur depuis des années ou des mois, comme l'indiquent les sources secondaires, certains des résultats obtenus sur le terrain sont également invoqués pour améliorer ou enrichir la compréhension et l'application effective.

1.1. Législation du paysage numérique au Cameroun

Suite aux changements rapides qui se sont produits dans les secteurs des TIC et des médias au fil des ans, les États en général et le Cameroun en particulier ont constaté qu'il est devenu impératif de modifier et de créer une nouvelle législation et ou des politiques qui favorisent un environnement propice à une exploration maximale de l'espace numérique. Cela justifie en partie pourquoi le gouvernement du Cameroun a promulgué une série de lois qui régissent les télécommunications et le paysage médiatique dans tout le pays :

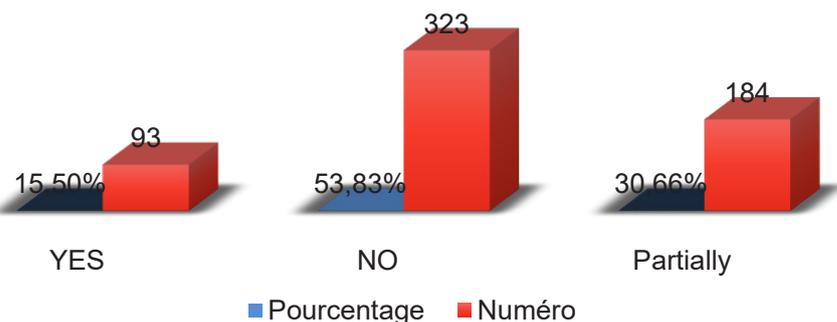
- Le préambule de la Constitution camerounaise de 1996 prévoit clairement la liberté d'expression, la liberté de la presse et de la communication par tous les moyens, conformément à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 ;
- Loi n° 90/052 de 1990 portant réglementation de la presse au Cameroun ;
- Loi n° 98/014 de juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun ;
- Loi n° 2001/0130 du 23 juillet 2001 établissant le service minimum dans les télécommunications ;
- Décret n° 2001/830/PM du 19 septembre 2001

fixant les modalités d'exploitation des réseaux de télécommunications ;

- Loi n° 2005/13 du 29 décembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 98/14 du 14 juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun ;
- Loi n° 2010/013 du 21 décembre 2010 sur le commerce électronique et ses amendements d'avril 2015 ;
- Loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 sur la cybersécurité et la cybercriminalité (cadre de sécurité) ;
- Loi n° 2011/012 du 6 mai 2011 relative à la protection des consommateurs. Cette loi a été promulguée pour protéger les consommateurs en prévoyant une action en justice individuelle ou collective, autorisant le régulateur des télécommunications du Cameroun, le Conseil de régulation des télécommunications (TRB) à être responsable de la médiation et du règlement des conflits en cas de non-conformité des opérateurs (AI4A 2014) ;
- Loi de finances 2019. L'article 8 stipule que la taxe d'imposition sur les téléchargements d'applications logicielles produites hors du Cameroun est de 200 XAF (environ un demi-dollar) ;
- 2014 Loi antiterroriste ;
- Loi n° 2016/7 du 12 juillet 2016 relative au code pénal. Il est étonnant de constater que malgré la pléthore de mesures réglementaires et de lois relatives à l'espace numérique et médiatique au Cameroun, de nombreuses personnes ont exprimé leur ignorance à leur sujet. En fait, sur les 602 participants à l'enquête, seuls 15% ont déclaré connaître l'une des lois relatives au numérique et aux médias, contre 53% qui n'en ont aucune connaissance et à peine 30% qui en ont une connaissance partielle.



Graphique 1: Connaissance des lois qui régissent actuellement l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun

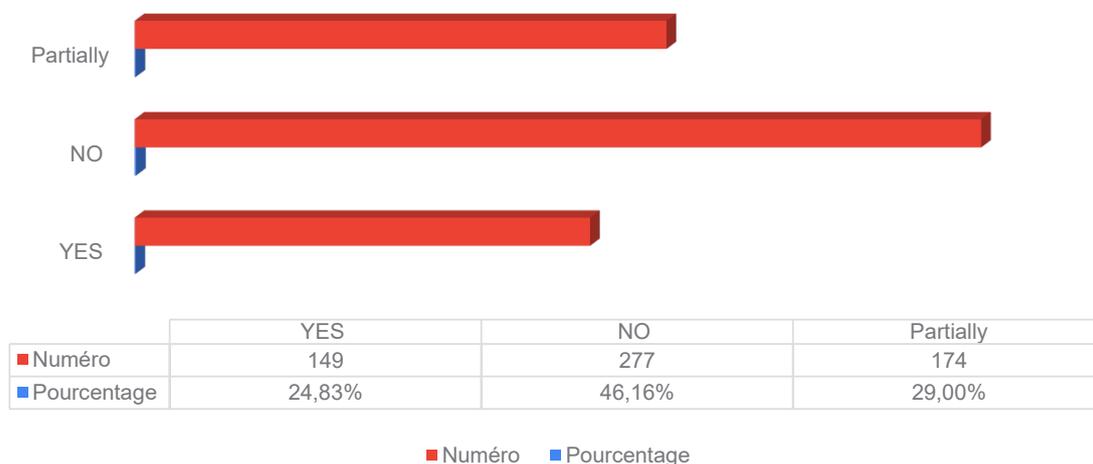


Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, 2021.

Des discussions plus approfondies avec certains de ceux qui ont affirmé connaître ces lois, tels que les journalistes, les activistes de la société civile, les utilisateurs d'Internet et les hommes d'affaires, ont révélé qu'ils ne pouvaient pas retenir des dispositions précises liées à leurs activités numériques ou médiatiques. Cela justifie en partie la tendance croissante des discours de haine, des discours incendiaires, des cybercrimes, de la désinformation, parmi d'autres abus ou lacunes observés dans le paysage numérique et médiatique du Cameroun.

Nonobstant leur ignorance des cadres réglementaires existants au Cameroun, cette étude cherche à savoir s'ils pensent que les lois sont effectivement appliquées. Il est intéressant de noter qu'une proportion écrasante de 46% a catégoriquement réfuté l'affirmation, tandis que 29% ont estimé que les lois étaient partiellement appliquées et que seulement 25% sont/étaient convaincus que les lois actuelles sont effectivement appliquées pour régir le paysage numérique et médiatique au Cameroun.

Graphique 2: Efficacité de l'application des lois qui régissent actuellement l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.



La situation montre également pourquoi plusieurs organisations locales et internationales sont de plus en plus impliquées dans des initiatives et des campagnes visant à promouvoir les droits numériques, la vérification des faits, l'utilisation responsable des médias et des médias sociaux en réduisant les discours de haine, la désinformation, pour n'en citer que quelques-uns. Il est cependant essentiel de souligner le fait que même parmi les participants qui affirment connaître l'application effective des lois existantes sur le numérique et les médias au Cameroun, moins de 5% d'entre eux peuvent se rappeler des dispositions spécifiques de ces lois. En outre, de nombreux participants ont mis en doute la nature sélective et partielle de l'application de certaines de ces lois, notamment celles relatives aux discours de haine.

1.2. Cadres institutionnels liés au numérique et aux médias au Cameroun

Outre les cadres ou instruments réglementaires existants au Cameroun, le gouvernement a également continué à mettre en place des structures opérationnelles chargées, entre autres, de renforcer les processus décisionnels, la responsabilité, la protection des consommateurs, la résolution des litiges et les pouvoirs d'exécution dans le paysage numérique et médiatique. Face à la pression croissante et multiforme et aux demandes populaires liées aux activités numériques et médiatiques, le gouvernement du Cameroun a, au fil des ans, créé des organismes de réglementation et de contrôle pour assurer la mise en œuvre effective des lois existantes.

Ces organismes de réglementation et de contrôle comprennent le Telecommunication Regulatory Board (ART), la National Agency for Information and Communication Technologies (NAICT), le National Communication Council (NCC) et le Ministry of Post and Telecommunications (MINPOSTEL),

1.2.1. Conseil de régulation des télécommunications (ART)

L'ART est le principal organisme de régulation des

télécommunications au Cameroun. Elle a été créée par le décret n°98-197 du 8 septembre 1998 avec pour mandat de réglementer, contrôler et surveiller les activités des utilisateurs et des opérateurs dans le secteur des télécommunications. Elle a les missions suivantes :

- Veiller à l'application des textes légaux et réglementaires en matière de télécommunications et de technologies de l'information et de la communication ;
- Veiller à ce que l'accès du grand public aux réseaux ouverts se fasse dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires ;
- Garantir une concurrence sûre et légale dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication ;
- sanctionner tout manquement aux obligations des opérateurs ainsi que les pratiques non concurrentielles ;
- Établir les principes régissant la tarification des services fournis ;
- Informer sur les demandes de licence et préparer les décisions y afférentes ;
- Délivrer officiellement les récépissés de déclaration ;
- Définir les conditions et les obligations d'interconnexion et de partage des infrastructures ;
- Émettre un avis sur tous les projets de textes juridiques et réglementaires en matière de communications électroniques ;
- Assurer l'attribution et le contrôle du spectre des fréquences ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres pour les concessions et les licences ;
- Développer et gérer le plan de numérotation ;
- Soumettre au gouvernement ; toute proposition et recommandation qui pourrait développer et moderniser le secteur des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Allouer les ressources d'adressage ;
- Informer sur les demandes de certification des équipements terminaux et préparer les décisions correspondantes ;
- Délivrer des accréditations ;



- Effectuer toute autre mission d'intérêt général confiée par le gouvernement dans le secteur des télécommunications et des technologies de la communication et de l'information ;
- Garantir la protection des consommateurs.

1.2.2. Agence nationale pour les technologies de l'information et de la communication (NAICT/ANTIC)

L'ANTIC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle technique du Ministère des Postes et Télécommunications et sous la tutelle financière du Ministère des Finances. Suite à la promulgation de la loi N° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité et de la loi N° 2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, l'ANTIC a été chargée de réguler les activités de certification électronique et de régulation de l'Internet au Cameroun.

ANTIC a les missions suivantes :

- Promotion des TIC ;
- Réglementation des activités de certification électronique :
 - Audit de sécurité ;
 - Renseignements sur la sécurité ;
 - Certification électronique ;
- Réglementation de l'Internet ;
- Gestion du domaine .cm.

Ainsi, ANTIC fait office de chien de garde de la sécurité sur Internet, car il traque les auteurs de cybercrimes tels que les fausses identités, l'usurpation d'identité, la sécurité des données, la fraude en ligne, les faux noms de domaine, les fausses nouvelles et l'escroquerie en ligne qui sont également en augmentation au Cameroun.

1.2.3. Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL)

MINPOSTEL est l'autorité de tutelle générale de diverses structures de régulation du numérique et de certains médias (ANTIC, ART & NCC) et de leurs activités au Cameroun. Cela n'implique cependant pas de remettre en cause les dispositions légales relatives à l'autonomie décisionnelle et financière de ces structures de régulation, bien qu'elles soient souvent perçues comme des sujets d'influence politique et gouvernementale écrasante. Ce ministère a également les responsabilités suivantes :

- Assurer le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes, en liaison avec les administrations concernées ;
- Surveiller les activités des entreprises de télécommunications mobiles ou par satellite ;
- Suivre les activités relatives au commerce électronique et aux questions de cybersécurité et de cybercriminalité, en liaison avec les administrations concernées ;
- Élaborer, analyser et conserver des statistiques relatives au domaine des postes ;
- Télécommunications et technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Suivre les activités des Organismes de régulation opérant dans son secteur de compétence (ART et ANTIC).

1.2.4. Le Conseil national de la communication (CNC)

Le CNC a été créé par la loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale comme un organe consultatif et de régulation, doté d'une capacité juridique et d'une autonomie financière bien que placé sous la tutelle directe des services du Premier ministre au Cameroun. Cette structure n'est cependant devenue opérationnelle que suite au décret n° 2012/038 du 23 janvier 2012 portant réorganisation du Conseil National de la Communication. Si le mandat du NCC en tant que chien de garde des médias était initialement très visible dans le paysage médiatique camerounais, il



accorde également de plus en plus d'attention au journalisme en ligne et au journalisme citoyen qui sont tous venus s'installer. Avec ce mandat, le CNC cherche à assurer le respect effectif de l'éthique et de la déontologie professionnelle, que l'on exerce en ligne, dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. En effet, "l'article 4 (1) du décret du 23 janvier 2012 portant réorganisation du CNC, assure le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles, ainsi que la paix sociale, l'unité et l'intégration nationales dans tous les médias. "

Le NCC est cependant resté un sujet de controverses et de débats, étant donné que son autorité continue d'être contestée par des organes de presse et des individus qui ont été sanctionnés pour des délits tels que la diffamation, les pratiques non éthiques, le manque de professionnalisme, les fausses nouvelles, la désinformation, les discours de haine et la sédition.

Voir les témoignages de certaines organisations impliquées dans la lutte contre les discours de haine au Cameroun via https://openculture.agency/wp-content/uploads/2020/02/dhn-Cameroon_FG_EN_FINAL_Online_01-Social-Media-Conflict.pdf, consulté le 15/06/2021.

Colin B. & Lara S. (2011). Manuel sur la réglementation des télécommunications [pdf]. Récupéré sur <https://libguides.ru.nl/apaEN/reference-examples-books-and-reports>, consulté le 10/05/2021.

*Plus de détails sur le rôle du NCC peuvent être explorés dans cet article qui se concentre sur son rôle de surveillance, y compris sur le principal radiodiffuseur public connu sous le nom de Cameroon Radio Television (CRTV), et <https://www.crtv.cm/2019/02/national-communication-council-calls-on-responsible-journalism/>, consulté le 15/06/2021 ; et Peter Tiako Ngangum (2020) *The National Communication Council : Opportunité ou contrainte pour la liberté de la presse et la liberté d'expression au Cameroun ?*, *African Journalism Studies*, 41:1, 1-16, DOI : 10.1080/23743670.2019.1703776.*

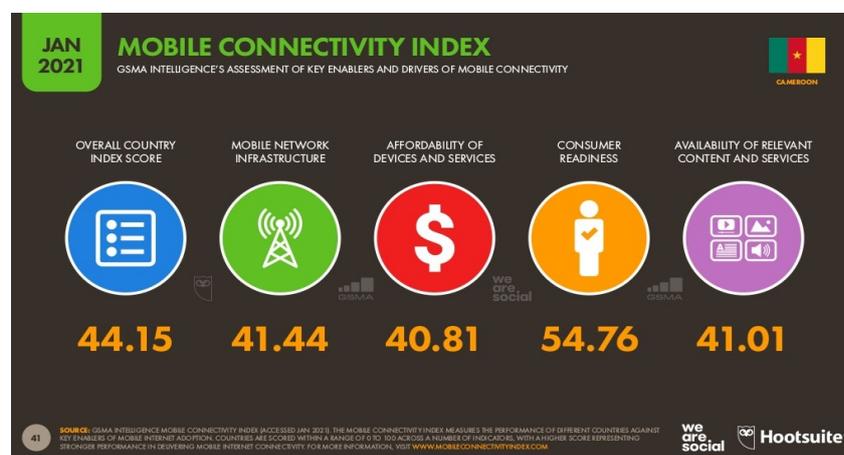


DYNAMIQUE DE L'ACCÈS À INTERNET ET PAYSAGE MÉDIATIQUE AU CAMEROUN | CHAP 2

Ce chapitre est consacré aux diverses tendances et caractéristiques saillantes qui déterminent la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité de l'Internet et des activités liées aux médias au Cameroun. Certains rapports antérieurs, notamment ceux de Statistica, We Are Social et Hootsuite, ont noté que le taux de pénétration d'Internet au Cameroun était d'environ 34% en janvier 2021, comparé à une moyenne régionale d'à peine 26%, ce qui représente le taux le plus bas d'Afrique et du monde. Sur la base de l'analyse de multiples sources de données, le même rapport Digital classe le Cameroun à 44,15

en termes de score global de l'indice pays, 41,44 pour l'infrastructure mobile, 40,81 pour l'accessibilité des appareils et des services, 54,76 pour la préparation des consommateurs et 41,01 pour la disponibilité de contenus et de services pertinents. Ce chapitre se penche donc sur la dynamique de l'accès à Internet et le paysage médiatique au Cameroun, en se basant sur les résultats d'une enquête de terrain menée de mai à juin 2021. Le chapitre sera divisé en sections et sous-sections, chacune se concentrant sur une dimension spécifique d'intérêt ou de pertinence pour les droits numériques et les activités médiatiques au Cameroun.

Figure1 : Indice de connectivité mobile au Cameroun



Source : We Are Social et Hootsuite, avril 2021.

Il commence par quelques traits démographiques pertinents des répondants qui ont participé à cette étude, notamment par le biais de l'enquête de terrain et des entretiens. Il examine ensuite les résultats et les analyses concernant la culture numérique et les activités médiatiques au Cameroun, les facteurs qui influencent l'utilisation des espaces numériques et médiatiques au Cameroun. Les analyses sont directement corroborées ou contrastées avec les résultats d'autres sources secondaires.

2.1. Analyse démographique

Un total de 602 répondants ont participé avec succès à l'enquête de terrain dans six (6) villes et régions métropolitaines du Cameroun, notamment Yaoundé, Douala, Buea, Bamenda, Bafoussam et Maroua, représentant respectivement les régions du Centre, du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Extrême-Nord. Sur ce nombre, 56% contre 44% étaient des hommes et des femmes respectivement, âgés de moins de 20 à 60 ans, avec une prédominance (74%) de personnes âgées de 21 à 40 ans. La plupart



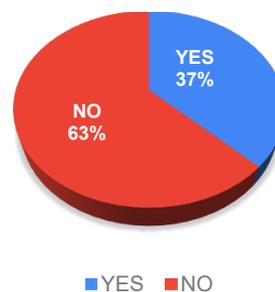
(64%) de ces personnes interrogées étaient/sont célibataires, contre 20% qui étaient/sont mariées, et proviennent de divers horizons éducatifs, notamment de l'enseignement supérieur (54%), secondaire (19%), professionnel (17%), informel (7%) et de l'éducation de base (3%) ; et de professions telles que le secteur privé (34%), les étudiants (27%), le secteur public (15%), le secteur informel (14%), les ONG/OSC (8%), et d'autres, y compris les chômeurs. Ces données démographiques servent également de déterminants clés en ce qui concerne la connaissance, le degré d'exercice des

différents droits numériques et la participation aux activités médiatiques au Cameroun.

2.2. Culture numérique et activités médiatiques

Cette étude a tenté d'évaluer les connaissances et les capacités numériques des participants comme étant très pertinentes pour façonner leurs activités en ligne ou médiatiques. Malheureusement, une proportion écrasante de 63 % n'a pas reçu de formation ou de cours préalables concernant les activités sur Internet, contre 37 % qui ont révélé en avoir reçu auparavant.

Graphique 3 : Formation/leçons reçues sur l'utilisation d'Internet

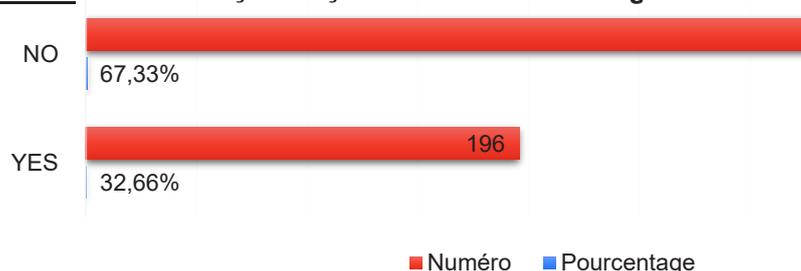


Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.

La situation est encore aggravée par le fait qu'à peine 33% contre 67% ont eu l'occasion de recevoir une formation ou des leçons préalables sur la manière de mener leurs activités en ligne en toute sécurité. Cette révélation n'est pas surprenante si l'on considère qu'il suffit à de nombreuses personnes d'acheter ou de se voir offrir un gadget numérique (par exemple

un téléphone androïde, un ordinateur portable ou un iPad) pour apprendre en l'utilisant, quelles que soient les difficultés rencontrées. Un tel phénomène explique en partie certaines des activités irresponsables des médias et des médias sociaux de plus en plus visibles dans l'espace numérique au Cameroun.

Graphique 4 : Formation/leçons reçues sur la sécurité en ligne



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.



Indépendamment du fait d'avoir reçu ou non une formation préalable sur l'informatique et les activités liées à l'Internet, il est assez intéressant de noter que 97% des répondants possèdent des comptes de médias sociaux ; beaucoup d'entre eux sont en ligne depuis 6-10 ans (35%), 1-5 ans (20%), 11-15 ans (18%), 16-20 ans (15%) et d'autres qui n'ont pas été précisés (13%). Il n'est pas surprenant de voir qu'à peine 15% des participants affirment utiliser l'internet depuis 16-20 ans, ce qui correspond au 20ème anniversaire de

la téléphonie mobile au Cameroun. Plus intéressant encore est le fait que le nombre relativement élevé de personnes (35%) qui ont déclaré être en ligne depuis 6-10 ans est fortement justifié par l'utilisation croissante des plateformes de médias sociaux tels que Facebook, Messenger, WhatsApp (messagerie instantanée), etc. par rapport aux années précédentes où l'accès à Internet était assez coûteux et limité à quelques personnes.

Tableau 1 : Le temps déjà passé à utiliser l'internet

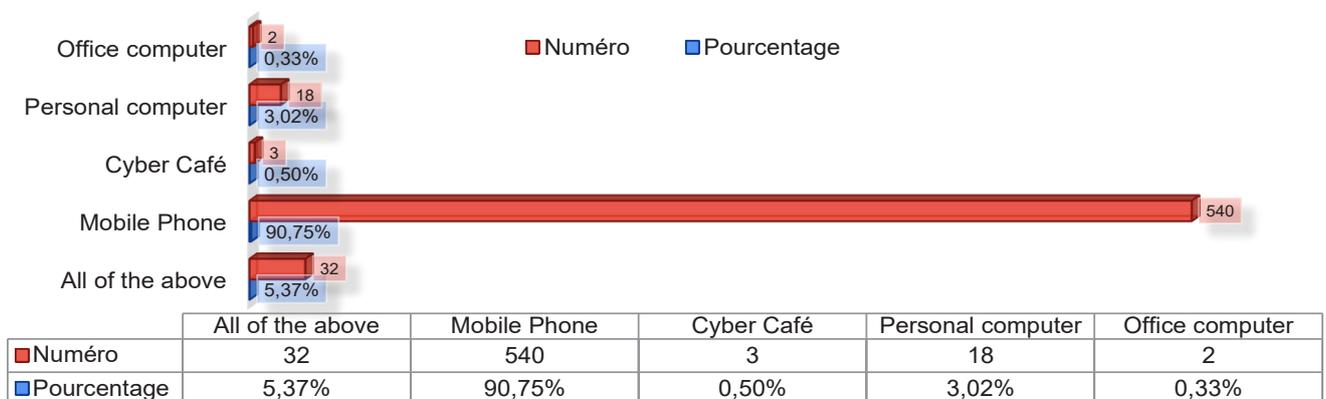
How long have you been using the internet?	11-15 years	1-5 years	16-20 years	6-10 years	Not specific
Percentage	17.47%	19.80%	14.80%	35.44%	12.47%
Number	105	119	89	213	75

Source : *Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.*

Il convient également de noter que la majorité (91 %) des personnes interrogées utilisent l'internet via des téléphones mobiles (Android et Smart Phones). Ces chiffres sont très cohérents avec les statistiques mondiales qui révèlent que plus de 92,8 % des abonnés

à Internet utilisent leur téléphone portable. Parmi les justifications de ce résultat, on trouve le fait que "les connexions mobiles sont beaucoup moins chères et ne nécessitent pas l'infrastructure requise pour les PC de bureau traditionnels avec des connexions Internet fixes.

Graphique 5 : Moyens de communication les plus commodes



Source : *Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021*

We Are Social et HootSuite Report of April 2021, <https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet>, consulté le 16/06/2021.

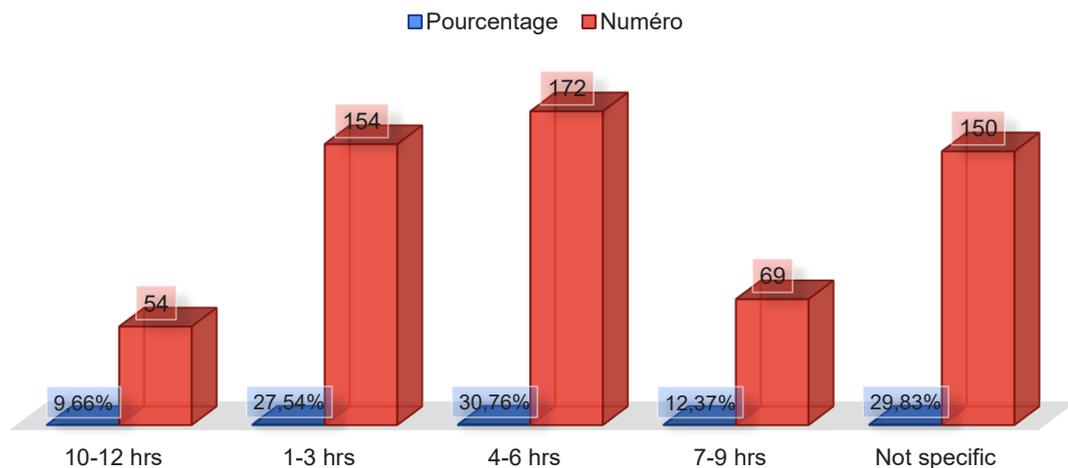
Pour plus de détails, voir Statistica.com <https://www.statista.com/statistics/1124283/internet-penetration-in-africa-by-country/>, consulté le 16/06/2021.



La prédisposition aux compétences, aux appareils et aux opportunités numériques ne se traduit pas toujours par une utilisation efficace de l'internet. Les antécédents professionnels et éducatifs peuvent également jouer un rôle essentiel pour déterminer le temps qu'une personne passe en ligne et ce qu'elle fait précisément. Dans cette étude, environ 31 % des participants ont révélé qu'ils passaient 4 à 6 heures en ligne chaque jour, contre 28 % qui passaient 1 à 3 heures, 13 % qui passaient 7 à 9 heures, 10 % qui passaient 10 à 12 heures et 30 % qui n'étaient pas précis quant à leurs activités

quotidiennes. Ces résultats sont également cohérents avec certaines des tendances démographiques qui révèlent que les jeunes de 21 à 40 ans, les étudiants, les chercheurs, les hommes d'affaires (opérateurs de commerce électronique), entre autres, ont tendance à passer plus de temps en ligne. Les résultats reflètent également les tendances mondiales, comme le montre le rapport We Are Social et HootSuite 2021, selon lequel les internautes actifs passent en moyenne 6 heures 56 minutes en ligne par jour, dont 3 heures 36 minutes via des appareils mobiles.

Graphique 6 : Temps moyen d'accès quotidien à l'Internet



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun

En ce qui concerne le temps que les gens passent en ligne, la majorité (548) a révélé qu'ils se concentrent souvent sur le divertissement, 499 sur l'étude/recherche, 447 sur l'apprentissage/la formation, 431 sur les actualités, 408 sur la messagerie instantanée, 282 sur les affaires, 278 sur les jeux, 231 sur le football, 186 sur les réseaux sociaux, 108 sur la politique et 94 sur les blogs.

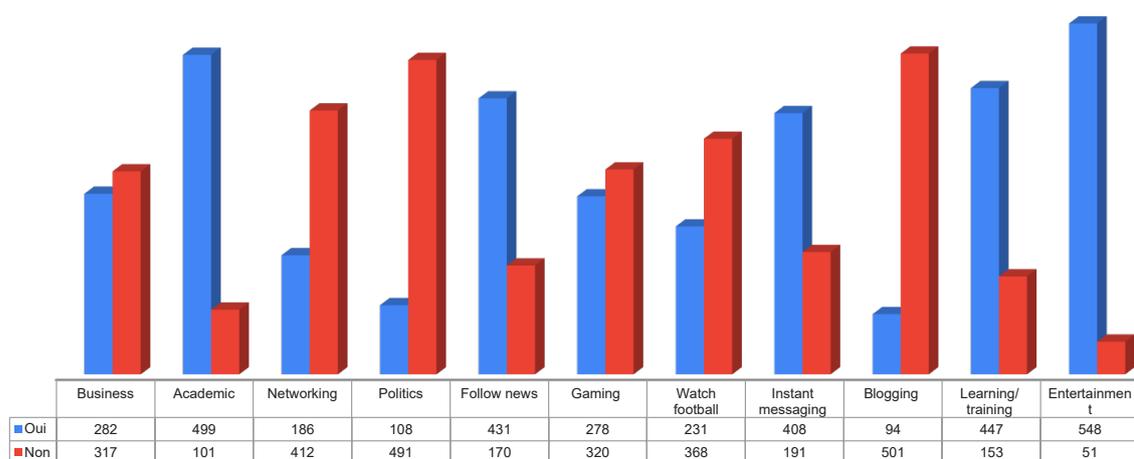
Ce n'est plus un secret aujourd'hui que les plateformes numériques, surtout lorsqu'elles sont accessibles via les médias sociaux, sont les principales sources de divertissement, comme c'est le cas de Facebook, Messenger, WhatsApp, YouTube, entre autres, comme le montrent clairement d'autres études telles que les rapports We Are Social et Hootsuite de ces dernières années. Bien que de nombreuses personnes interrogées

aient déclaré utiliser l'internet à des fins de recherche ou d'étude, des discussions approfondies avec certaines d'entre elles révèlent qu'elles ne maîtrisent pas vraiment et n'explorent pas efficacement les différents outils et sources de recherche en ligne. La situation est relativement meilleure pour ceux qui révèlent qu'ils passent du temps en ligne à des fins d'apprentissage et de formation, étant donné que depuis l'apparition du COVID-19 en mars 2020 au Cameroun, les mesures de protection qui ont suivi ont contraint une partie importante de la population à étudier, voire à travailler à domicile, sans tenir compte des lacunes numériques qui existaient avant la pandémie. En effet, de nombreux camerounais, notamment les jeunes, ont obtenu de nombreux diplômes et autres formations en ligne, tandis que d'autres, notamment les OSC, les décideurs, les chercheurs, les opérateurs économiques, doivent



organiser/accueillir virtuellement des conférences, des ateliers, des séminaires et des sommets de haut niveau.

Graphique 7 : Activités des utilisateurs en ligne



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun

Les résultats précédents révèlent également que la majorité des utilisateurs d'Internet au Cameroun sont des jeunes de moins de 40 ans qui passent la plupart de leur temps sur des sites de divertissement, de messagerie instantanée, d'actualités, de football et des sites académiques. Ces résultats contrastent fortement, mais s'alignent également avec certaines des conclusions précédentes de We Are Social et HootSuite, qui révèle qu'en dehors des sites orientés vers la recherche, y compris google.com, google.cm, google.fr, Wikipedia.org, et researchgate.net, de nombreux utilisateurs d'Internet au Cameroun passent plus de temps sur les réseaux sociaux et les sites de divertissement tels que youtube.com, yahoo.com, facebook.com, et même la pornographie (xvideos.com). Le fait que beaucoup de jeunes et de chômeurs, en particulier les garçons et les hommes, passent plus de temps sur des sites de jeux d'argent comme cm1xbet.com, luckyforbet.com et la pornographie que sur des sites qui offrent des opportunités d'emploi comme jobsinfocamer.com, donne encore plus à réfléchir. C'est sur la base de ces faits que certaines personnes, en particulier les parents, les décideurs politiques et les autorités religieuses, ont eu tendance à plaider en

faveur d'une réglementation stricte des médias sociaux par le gouvernement afin de faire respecter certaines normes morales dans la société. Cependant, en vertu du principe même de la démocratie, qui consiste à favoriser diverses libertés en ligne et hors ligne, certains partisans des libertés, notamment les activistes sociaux, les défenseurs des droits numériques, les fournisseurs d'accès Internet et même certains décideurs politiques, soutiennent plutôt que les campagnes d'éducation aux médias numériques et sociaux sont plus à même de garantir une utilisation plus responsable des espaces numériques que des formes strictes de réglementation.

Vous pouvez consulter le site <https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet> pour plus de détails.



Figure 2 : Principaux sites Web visités au Cameroun



pertinence ces perspectives divergentes dans sa thèse de doctorat intitulée "Réglementation des médias sociaux et participation des citoyens à la gouvernance démocratique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud du Cameroun", soutenue publiquement en octobre 2019 à l'Université panafricaine de Yaoundé.

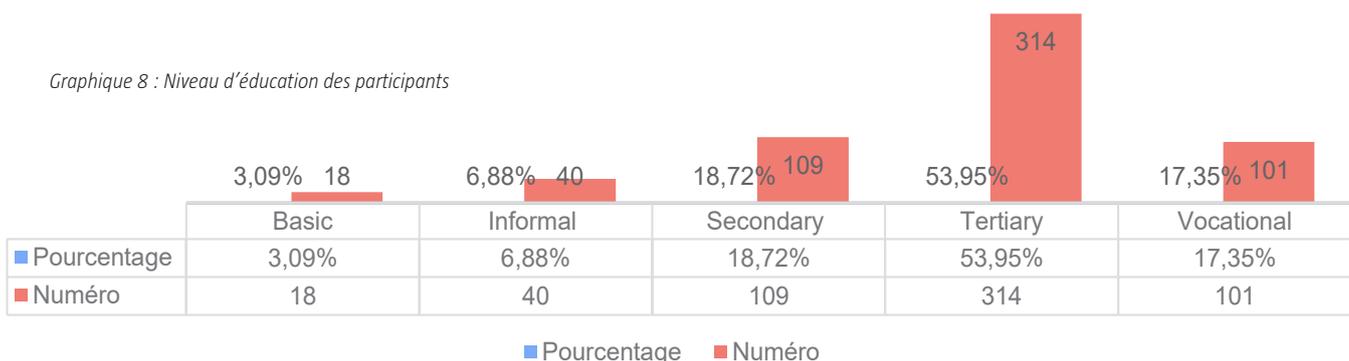
Source : We Are Social et Hootsuite, avril 2021.

Jusqu'à présent, les résultats et l'analyse qui ont suivi révèlent qu'il y a plusieurs dimensions à prendre en compte lorsqu'on examine les droits numériques, l'accès à l'internet et les activités des médias au Cameroun en particulier et dans le monde. Il n'est pas surprenant de voir que Facebook.Com est l'un des sites les plus visités au Cameroun avec plus de 4 millions d'utilisateurs de Facebook sur les 9,15 millions de Camerounais en ligne. Une autre dimension critique à considérer dans cette étude est celle des facteurs qui influencent la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et l'utilisation de divers services liés à l'internet.

2.3. Facteurs qui influencent l'accès et l'utilisation de l'espace numérique au Cameroun

Il existe plusieurs facteurs ou variables qui déterminent la disponibilité, l'accessibilité, le caractère abordable et l'utilisation des services Internet. A cet égard, certains des facteurs pris en compte dans cette étude ne s'appliquent pas nécessairement de la même manière dans un contexte différent. Par exemple, bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement d'un facteur déterminant de l'accès à Internet au Cameroun, cette étude a tenté de réexaminer le niveau d'éducation des participants. La plupart (54%) de ceux qui étaient disposés à participer à cette étude et qui en avaient connaissance étaient issus de l'enseignement supérieur, suivis par ceux (19%) du niveau secondaire, 18% du niveau professionnel, 7% de l'éducation informelle et 3% de l'éducation de base.

Graphique 8 : Niveau d'éducation des participants



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun



Sur la base des résultats précédents de cette enquête et d'autres sources comme les rapports We Are Social et Hootsuite qui révèlent que de nombreux Camerounais visitent entre autres des sites orientés vers la recherche, des sites d'information, des plateformes google et des sites d'affaires, on peut déduire que plus le niveau d'éducation d'un individu est élevé, plus il est susceptible d'accéder et d'utiliser plusieurs plateformes en ligne. Ce raisonnement s'applique indépendamment du fait que plus de 60 % des utilisateurs d'Internet n'ont pas reçu de formation préalable à la culture numérique, mais ont simplement exploré les possibilités d'auto-apprentissage offertes par diverses plateformes

numériques. Outre l'éducation générale et la culture numérique, d'autres facteurs tels que le coût sont essentiels pour déterminer la capacité d'accéder à des services internet de qualité et de se les offrir.

Coût : En ce qui concerne leur perception du coût de l'internet et des appels au Cameroun, beaucoup (48%) d'utilisateurs d'internet pensent que ces services sont abordables ou même bon marché (6%) contre 44% qui pensent qu'ils sont extrêmement chers. Ces perceptions sont fortement basées sur les expériences individuelles, le niveau/sources de revenus, le pouvoir d'achat et le fournisseur de service.

Graphique 9 : Prix abordable des appels et de l'Internet au Cameroun

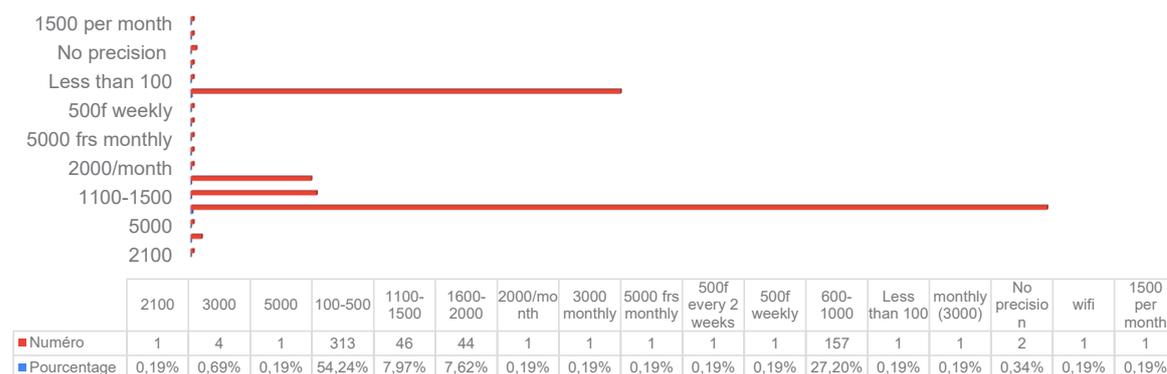


Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021

Par exemple, la majorité (54%) des répondants ont révélé qu'ils dépensent 100-500 xaf (maximum 1 USD) par jour pour les appels et les services Internet, 27% dépensent 600-1000 xaf (environ 1-2 USD), 8% dépensent 1100-1500 xaf (environ 3 USD), 8% dépensent 1600-2000 xaf (environ 4 USD) et d'autres qui dépensent moins ou plus que les coûts indiqués. Alors qu'il est normal pour les opérateurs commerciaux, les chercheurs, les étudiants et les enseignants par

exemple de passer plus de temps en ligne, la réalité au Cameroun est différente puisque plus de jeunes passent du temps et de l'argent sur des sites de divertissement comme You Tube, Facebook et des applications de messagerie instantanée comme WhatsApp. Étrangement, beaucoup de ces jeunes passent moins de temps et d'argent à faire de véritables affaires, à travailler ou à chercher un emploi rémunéré, comme le montre la figure 9.

Graphique 10 : Dépenses quotidiennes pour les appels et l'Internet



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.

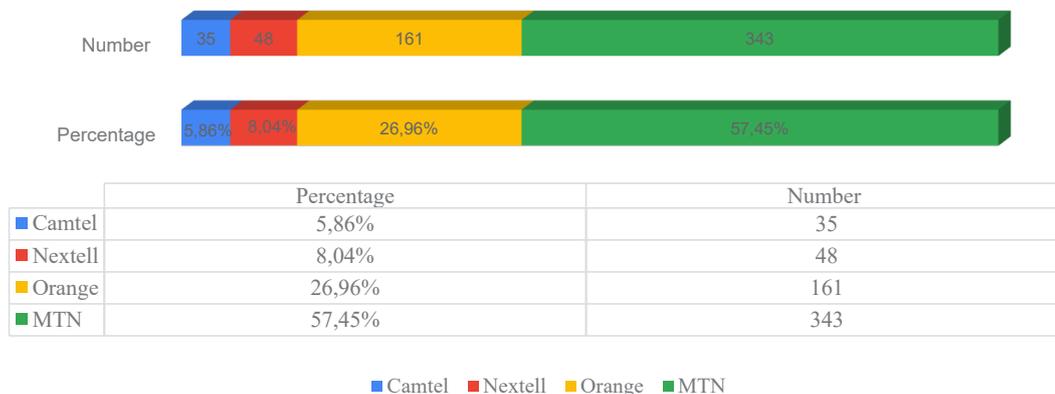


De même, la question de la disponibilité, de l'accessibilité et du caractère abordable des services au Cameroun dépend fortement des fournisseurs de services disponibles. Selon l'ART, de 2010 à 2019, le coût moyen des appels par minute au Cameroun a diminué de 93,8 %, passant de 123 xaf à 7,64 xaf par minute. Une telle baisse drastique du coût des appels est principalement attribuée aux différents bonus, aux forfaits moins chers pour les appels, l'internet et les SMS introduits par divers FAI. Malgré cette évolution apparemment louable, la Fédération des associations camerounaises de consommateurs ou d'utilisateurs de produits et services TIC (Factics) a exprimé son mécontentement tout en appelant les autorités compétentes à veiller à la réduction du coût des communications au Cameroun, comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest. En effet, Factics a révélé que "le coût des communications électroniques dans les ménages est en moyenne trois fois plus élevé que

celui de l'électricité et dix fois plus élevé que celui des factures d'eau" au Cameroun. Ces faits témoignent de la situation critique qui reste à régler en ce qui concerne le caractère abordable des services Internet et le coût des communications au Cameroun.

Les FAI : Cette enquête a également cherché à connaître auprès des participants leur FAI préféré parmi ceux qui opèrent légalement au Cameroun, notamment Orange, MTN, Nextell et Camtel. Il est intéressant de noter qu'environ 58 % des participants préfèrent MTN, 27 % préfèrent Orange, 8 % préfèrent Nextell et 6 % préfèrent les services de Camtel. Il faut souligner ici que certains des participants à cette étude, comme beaucoup d'autres Camerounais, possèdent au moins 2 ou 3 numéros de téléphone de différents FAI en fonction de leur statut social, de leur situation géographique, de leur profession et de leur source de revenus, qui sont des facteurs déterminants pour l'accessibilité des services numériques au Cameroun.

Graphique 11 : ISP préférés au Cameroun



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.

Il est étrange de constater que très peu de répondants (5%) ont exprimé leur préférence pour Camtel qui est le principal fournisseur d'accès Internet du pays. Pour renforcer sa présence et la qualité de ses services, Orange Cameroun attendrait l'installation de 122 sites (notamment dans les zones rurales) d'une entreprise canadienne dénommée NuRAN WIRELESS Inc. d'ici décembre 2021. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un modèle économique connu sous le nom de "NaaS (Network-as-a-Service)", destiné à résoudre les problèmes de disponibilité, d'accessibilité et d'accessibilité financière des services dans les

communautés rurales du Cameroun, où environ 80 % des investissements dans les télécommunications sont principalement concentrés à Douala et à Yaoundé, entre autres villes.

Il est également plus intéressant de souligner que ces quatre (4) principaux fournisseurs de services Internet au Cameroun s'appuient sur les fondations établies depuis 1999, date à laquelle le Cameroun a vu naître sa première société de téléphonie mobile connue sous le nom de Société Camerounaise de mobile (SCM). De 40 000 abonnés au téléphone mobile en l'an 2000, on est passé à 4 millions en 2008 et à plus de 20 millions

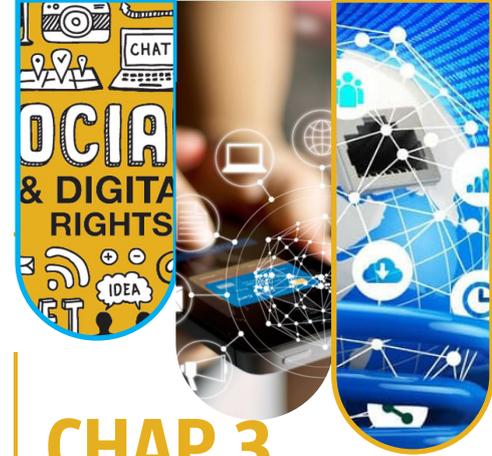


en 2021, répartis entre les quatre principaux opérateurs que sont MTN, Orange, Camtel et Nexttel. En fait, le rapport We Are Social et Hootsuite estime qu'il y a 26,60 millions d'abonnements mobiles au Cameroun en avril 2021.

Voir l'article d'Investir au Cameroun, Fin 2021, le Canadien NuRAN Wireless aura livré à Orange Cameroun 122 sites télécoms à installer dans les zones rurales, publié le 30 avril 2021, disponible en ligne https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/3004-16318-fin-2021-le-canadien-nuran-wireless-aura-livre-a-orange-cameroun-122-sites-telecoms-a-installer-dans-les-zones-rurales?fbclid=IwAR1BTCsrzW_uWO10yDcUlgLCdE-X_x_E7P5Haa61Xix1S6D507q8sox9y0, consulté le 16/06/2021.

De plus amples informations sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : Investir au Cameroun, Une conférence pour faire le bilan des 20 ans de la téléphonie mobile au Cameroun, publié le 5 mai 2021, https://www.investiraucameroun.com/economie/0505-16337-une-conference-pour-faire-le-bilan-des-20-ans-de-la-telephonie-mobile-au-cameroun?fbclid=IwAR1QNWFqhreH4eL_aLfTNbQN6TNglpBAbhg8ogEND1fwTXQ30T4aoK9REJo, consulté le 16/06/2021.

Voir <https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet>, consulté le 16/06/2021.



LE FOSSÉ NUMÉRIQUE : JEUNES, FEMMES ET HOMMES

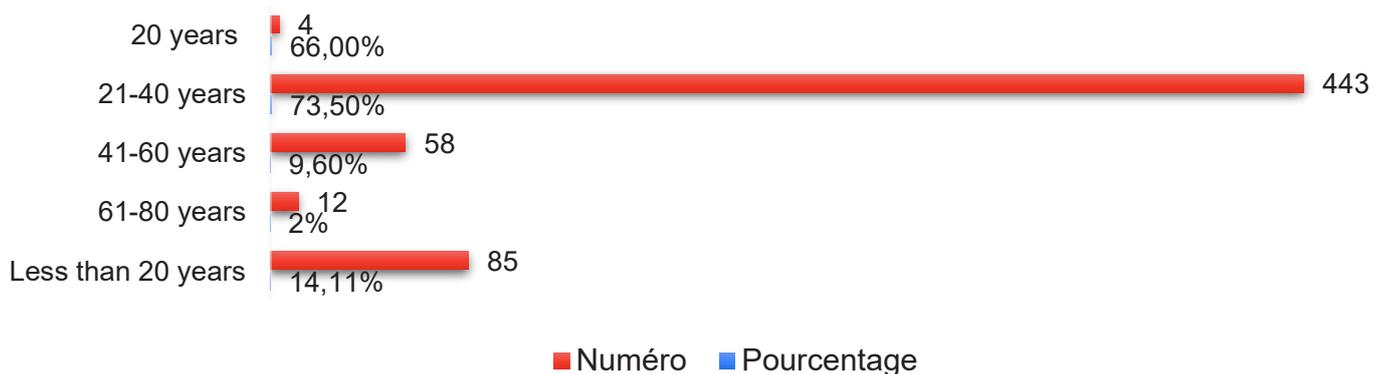
CHAP 3

La fracture numérique est l'un des principaux obstacles à l'accès à l'internet et aux activités en ligne. Il existe non seulement des disparités entre les femmes, les hommes et les jeunes, mais aussi des différences et des inégalités tout aussi marquées entre les personnes vivant dans des communautés urbaines et rurales. Par exemple, au Cameroun, la plupart (environ 80%) des investissements dans les télécommunications, y compris l'internet, sont fortement concentrés dans des villes comme Douala et Yaoundé. Une telle concentration de l'infrastructure numérique dans des villes sélectionnées tend à priver de nombreuses personnes de leur accès et entraîne une mauvaise prestation de services dans les zones enclavées sans l'infrastructure nécessaire pour stimuler la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des services. Ce chapitre examine plus en détail la fracture numérique et les jeunes ainsi que la

fracture numérique et les femmes au Cameroun.

3.1. La fracture numérique et les jeunes au Cameroun
L'ère numérique a été diversement décrite en fonction des personnes fortement impliquées dans la création, l'innovation et l'utilisation des différentes technologies à travers le monde. Au Cameroun, le président Paul, dans son discours du 11 février aux jeunes, les a décrits comme la "génération Android", ce qui implique leur rôle primordial ou de première ligne dans l'invention et l'utilisation des nouvelles technologies numériques. Les résultats de cette enquête attestent clairement du fait que les jeunes sont plus nombreux à maîtriser et à utiliser les technologies numériques, y compris l'internet, au Cameroun que les personnes âgées. Le diagramme suivant montre qu'environ 88% des utilisateurs d'Internet ont moins de 40 ans.

Graphique 12 : Utilisation du numérique et âge



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.



Les résultats peuvent expliquer pourquoi la plupart des personnes interrogées ont révélé qu'elles passent du temps en ligne à poursuivre des activités telles que le divertissement, la messagerie instantanée, regarder le football, les jeux, les réseaux sociaux, les blogs et les affaires, en plus du temps passé à suivre les nouvelles, la politique et les activités académiques, y compris les études/formations en ligne. Il a également été observé que sur les 9,15 millions d'internautes actuels au Cameroun, 4,30 millions sont sur des médias sociaux tels que Facebook avec 4 millions d'utilisateurs. Bien que chacun ait le droit et la liberté d'appartenir à n'importe quelle association ou réseau (en ligne et hors ligne), il est essentiel de prêter une attention particulière aux activités auxquelles de nombreuses personnes, notamment les jeunes, se livrent souvent sur les plateformes en ligne. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'escroquerie, de jeux, de divertissement, de paris, de regarder du football et de piratage en ligne, de nombreux jeunes Camerounais ont souvent été mis en accusation. D'où la question de l'importance des droits et libertés numériques s'ils ne sont pas exercés pour des motifs positifs, pour la construction de la nation et le

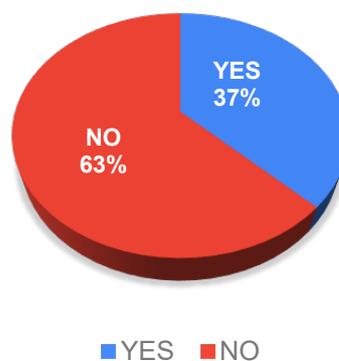
développement durable d'un pays.

3.2. La fracture numérique et les femmes

Le phénomène de la fracture numérique entre les sexes reste une question brûlante dans le monde et au Cameroun en particulier. Plusieurs raisons sont souvent invoquées pour justifier ou expliquer cette fracture, notamment les normes et pratiques sociales et culturelles néfastes, la discrimination, les perceptions sociétales, l'influence des parents, l'infrastructure numérique limitée, les systèmes éducatifs patriarcaux, la préférence pour les garçons par rapport aux filles en ce qui concerne l'éducation, en particulier les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM), entre autres.

Les conséquences directes de ces normes et pratiques néfastes ont également contribué à creuser le fossé entre les femmes et les filles, d'une part, et les hommes et les garçons, d'autre part, comme le révèlent les résultats de l'enquête, qui montrent que 44 % des femmes/filles ont participé à cette étude, contre 56 % des hommes/garçons.

Graphique 3 : Formation/leçons reçues sur l'utilisation d'Internet



Source : *Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.*



Les résultats précédents reflètent en outre les tendances numériques mondiales et régionales qui révèlent que 48 % des femmes/filles contre 52 % des hommes/garçons ont accès aux espaces numériques. Plus précisément, le GSMA Mobile Gender Gap Report 2020 a révélé que les femmes sont 20 % moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'internet mobile, y compris le fait que les femmes des pays en développement sont moins susceptibles d'avoir accès à l'internet quotidiennement. Mais là où l'accès à l'internet est relativement équilibré entre les sexes, les femmes sont plus susceptibles d'utiliser les médias sociaux que les hommes, malgré le fait qu'environ 25 % des femmes dans le monde sont moins susceptibles que les hommes d'utiliser les médias sociaux. Ces chiffres sont étonnants si l'on considère que les femmes constituent un peu plus de 50 % de la population mondiale, dont plus de 51 % de la population du Cameroun.

Parallèlement, le rapport Digital 2021 Global Overview Report a révélé que les femmes constituent environ 45,6 % des utilisateurs de médias sociaux dans le monde, les données montrant que 300 millions d'hommes de plus que de femmes utilisent les médias sociaux aujourd'hui. Ces tendances mondiales sont une fois de plus cohérentes avec l'expérience de certains pays, comme le Cameroun qui, selon les résultats de cette étude, a montré que plus de 91 % des internautes préfèrent les appareils mobiles pour accéder aux plateformes de médias sociaux et que 97 % des citoyens ont révélé qu'ils possèdent actuellement des comptes de médias sociaux. Et comme indiqué précédemment, 44% de ces utilisateurs d'Internet et des médias sociaux sont des femmes, ce qui est légèrement supérieur à l'audience publicitaire de 42,5% contre 57,5% pour les femmes et les hommes respectivement sur les 4 millions d'utilisateurs actuels de Facebook au Cameroun (sur les 4,30 millions d'utilisateurs de médias sociaux).

*Le rapport complet et détaillé est disponible via ce lien : <https://data.gsmainelligence.com/research/research/research-2020/the-mobile-gender-gap-report-2020>, consulté le 16/06/2021.
Pour plus de détails, voir <https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet>, consulté le 16/06/2021.*

Figure 3 : Fréquence d'activité sur Facebook au Cameroun

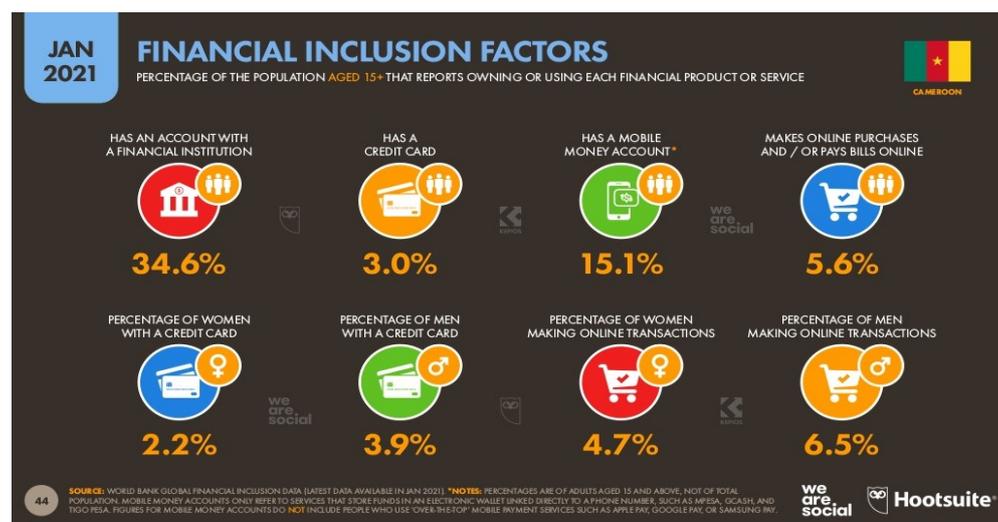


Source : We Are Social et Hootsuite, avril 2021.

Au-delà de la présence et des activités sur les médias sociaux, il est essentiel de revoir d'autres activités productives et financières souvent menées en ligne par les hommes et les femmes au Cameroun.



Figure 44 : Activités productives et financières réalisées en ligne

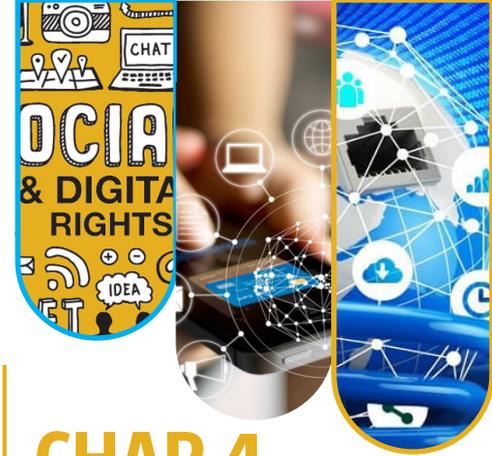


Source : We Are Social et Hootsuite, avril 2021

En examinant certaines activités financières qui nécessitent la maîtrise et l'accès aux plateformes numériques, nous avons noté que seulement 2,2% des femmes possèdent une carte de crédit contre 3,9% des hommes au Cameroun, tandis que 4,7% des femmes contre 6,5% des hommes effectuent des transactions en ligne.

Il ne va pas non plus sans dire que la plupart des personnes très actives dans les espaces numériques sont célibataires, ce qui peut se justifier en partie par

leur recherche d'emploi et d'opportunités d'affaires, entre autres. Cette affirmation est sujette à débat au vu des résultats d'ALEXA sur le classement des sites les plus visités au Cameroun en décembre 2020, cités dans le rapport We Are Social et Hootsuite d'avril 2021, qui révèle que le site d'offres d'emploi (jobinfocamer.com) n'arrive qu'en 20ème position, comparé aux sites pornographiques (xvideos.com), aux sites de jeux d'argent (luckyforbet.com, cm1xbet.com, etc.), et aux sites de divertissement comme youtube.com.



INITIATIVES LOCALES ET CONTRAINTES AUX ACTIVITÉS NUMÉRIQUES AU CAMEROUN

CHAP 4

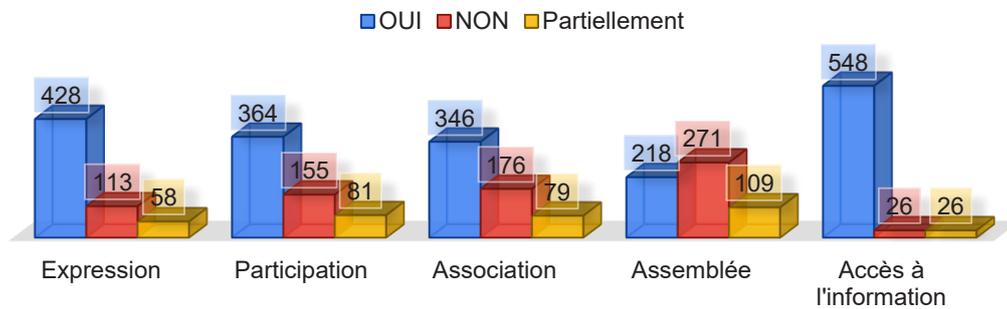
Ce chapitre examine certaines initiatives qui ont été entreprises par plusieurs organisations locales et individus pour stimuler le paysage numérique à travers le pays. Il aborde également certaines des contraintes liées au paysage numérique au Cameroun

4.1. Initiatives locales en faveur de la promotion des droits et libertés numériques au Cameroun

Jusqu'à présent, ce rapport a largement revisité et discuté plusieurs dimensions liées à l'accès à internet

et au paysage médiatique au Cameroun. Comme certaines études précédentes l'ont démontré, ce rapport a également constaté que l'accès à l'internet est crucial pour améliorer l'exercice de plusieurs droits et libertés, y compris la liberté d'expression, de participation, d'association, de réunion et d'accès à l'information. Les preuves suggèrent que l'accès à l'internet a considérablement amélioré l'accès à l'information et la liberté d'expression pour de nombreux citoyens, conformément aux dispositions constitutionnelles et aux lois sur la liberté des années 1990 au Cameroun.

Graphique 14 : Accès à l'Internet et renforcement des droits et libertés



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.

En réponse partielle à certains des défis qui pèsent sur l'écosystème numérique au Cameroun, plusieurs organisations, institutions publiques, individus, et même des acteurs internationaux ont, au fil des ans, mené des initiatives multidimensionnelles qui méritent d'être soulignées.

Par exemple, au cours des deux dernières années, des organisations locales ou OSC telles que : Association pour le développement intégré et la solidarité interactive (ADISI), Defyhatenow, Local Youth Corner (LOYOC), Big Steps Outreach Network (BONET)-Cameroun, et Coalition pour les droits numériques au Cameroun ont mené des campagnes ciblant les droits numériques,

la vérification des faits, les discours de haine, la désinformation, les fausses nouvelles, le journalisme de paix, pour n'en citer que quelques-unes. Certaines structures gouvernementales, notamment le ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (NCPBM), le NCC, ANTIC et ART, qui ont un mandat et un intérêt directs pour l'espace numérique au Cameroun, ont également mené plusieurs campagnes, notamment de sensibilisation aux discours de haine, à l'utilisation responsable des médias sociaux, aux fausses nouvelles, à la désinformation et à la cybersécurité. En 2020, ANTIC



a supprimé plus de 3000 comptes de médias sociaux pour diverses raisons menaçant le cyberspace, la vie privée et les droits d'autrui au Cameroun. Dans le cadre d'une campagne nationale contre toutes les formes de cybermenaces au Cameroun, le ministre des Postes et Télécommunications a annoncé, lors du lancement de la campagne dans la région de Buea-Sud-Ouest, que le gouvernement allait offrir un an d'Internet gratuit aux utilisateurs de la Silicon Mountain.

La plupart des initiatives des OSC ont reçu un financement ou un soutien collaboratif de la part de partenaires internationaux tels que l'UNESCO, l'AFD, le PNUD et l'UNICEF, en raison de leur intérêt particulier pour les droits numériques, les droits de l'homme, les principes démocratiques et la bonne gouvernance.

Cependant, il existe des contraintes persistantes à la jouissance de ces droits et libertés au Cameroun, comme le montrent les expériences vécues au fil des ans par les journalistes, les blogueurs, les journalistes citoyens, les chercheurs, les militants politiques de l'opposition, les militants sociaux et la diaspora camerounaise. Certains des cas et défis les plus récents sont examinés plus en détail dans les sections suivantes de ce chapitre.

4.2. Obstacles à l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun

Les contraintes qui pèsent sur l'accès à l'internet et aux activités médiatiques au Cameroun sont multiples et multiformes. Cette étude a tenté d'identifier et d'élucider certaines d'entre elles en se référant à des exemples pratiques et à des cas enregistrés par droit et liberté spécifiques faisant l'objet d'abus. L'étude a également noté que le paysage numérique au Cameroun a continué à souffrir de diverses menaces dont certaines peuvent être liées à l'analphabétisme numérique limité et à l'ignorance, la négligence ou la violation intentionnelle des cadres juridiques et institutionnels en vigueur. Comme indiqué précédemment, à peine 33% des personnes interrogées dans cette étude ont affirmé avoir reçu une formation ou des cours d'alphabétisation numérique préalables. De même, environ 47% ont révélé avoir une connaissance complète (16%) ou partielle (31%) des lois existantes qui régissent le paysage numérique et médiatique

au Cameroun, bien qu'une majorité écrasante (75%) affirme que ces cadres réglementaires ne sont pas (46%) ou seulement partiellement (29%) mis en œuvre de manière efficace. Tout ceci nécessite une analyse plus approfondie de certains défis dominants ayant une influence significative sur la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité, la qualité du service et l'utilisation au Cameroun.



Tableau 2 : Défis liés à l'accès à Internet et aux activités médiatiques au Cameroun

Les défis de l'accès à l'internet et des activités médiatiques au Cameroun				
	Oui	#Réponses/ 602	Proportion (%)	Rang
a. Coût élevé des forfaits de données/appels	1	449	75	5
b. Mauvaise infrastructure internet	1	457	76	4
c. Mauvais services internet	1	483	80	3
d. Services internet limités	1	391	65	6
e. Coupures d'électricité constantes	1	488	81	2
f. Analphabétisme numérique	1	228	38	11
g. La fracture numérique entre les sexes	1	169	28	12
h. Piratage	1	373	62	7
i. Discours de haine	1	355	59	8
j. Confidentialité limitée	1	331	55	9
k. Surveillance par l'État et les FAI	1	288	48	10
l. Fake news	1	511	85	1
m. Mauvaise information	1	489	81	2

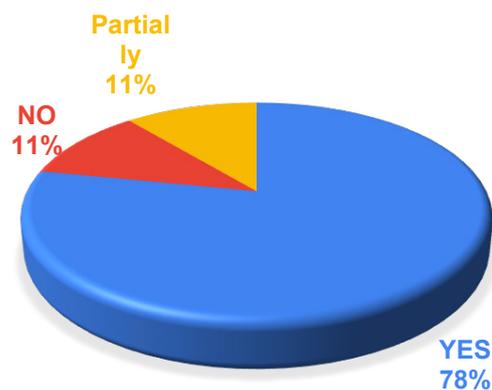
Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.

Le tableau précédent montre clairement certains des facteurs critiques qui influencent négativement l'accès et les activités sur les plateformes numériques au Cameroun. En fait, les participants ont souligné les fausses nouvelles (85%), la désinformation (81%), les coupures d'électricité constantes (81%), les mauvais services Internet (80%), la mauvaise infrastructure Internet (76%), le coût élevé des forfaits de données/appels (75%), les services Internet limités (65%), Le piratage informatique (62%), les discours de haine (59%), la limitation de la vie privée (55%), la surveillance par l'Etat et les FAI (48%), l'analphabétisme numérique (38%) et le fossé numérique entre les sexes (28%) sont les principaux obstacles à leurs activités numériques et médiatiques au Cameroun.

Ces défis corroborent succinctement l'argument selon lequel, malgré l'évolution comparativement impressionnante des politiques et initiatives nationales et internationales visant à favoriser la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité de l'Internet ainsi que l'ensemble de l'écosystème numérique au Cameroun, ces obstacles persistants exigent une attention urgente. En fait, si l'on considère un phénomène en pleine expansion comme le piratage, quelques jeunes hommes ont été arrêtés en mai 2021 à Bafoussam (région de l'Ouest) pour avoir prétendument piraté le numéro de téléphone mobile du gouverneur de la région de l'Ouest avec la complicité d'un agent du dit ISP.



Graphique 15 : Vérification des informations avant leur partage en ligne



Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.

Il est difficile de comprendre le fait que 89% des répondants affirment qu'ils vérifient souvent (78%) ou partiellement (11%) les informations/contenus avant de les diffuser en ligne ou par le biais de n'importe quel média, alors que dans le même temps, la majorité d'entre eux déplorent le phénomène des "fake news" (85%) et de la désinformation (81%) parmi les principaux défis qui affectent l'espace numérique au Cameroun. Parallèlement, 69% d'entre eux ont révélé n'avoir jamais subi d'attaque en ligne, contre 24% qui ont été attaqués ou partiellement menacés (7%) en ligne. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que 94% des personnes interrogées déclarent n'avoir jamais subi de sanctions concernant leurs activités en ligne ou dans les médias, contre à peine 6% qui ont été totalement ou partiellement sanctionnées.

Il est important de revenir sur les récentes révélations de l'ANTIC qui a supprimé 3.372 faux comptes Facebook sur les 4.242 2020 détectés dans le cadre de sa mission de surveillance du cyberspace camerounais. Pour dénoncer ou signaler les faux comptes parmi d'autres cybermenaces, l'ANTIC dispose du numéro vert 8202 et de l'adresse électronique alerts@cirt.antic.cm. Avec l'appui de l'ANTIC, les forces de défense et de sécurité du Cameroun ont pu lancer 12000 réquisitions en 2020.

Certains décideurs ont fait valoir que les auteurs de la tendance dominante et persistante des fake news, de la désinformation, de la manipulation

Graphique 16 : Sanctionnés pour des activités en ligne ou liées aux médias au Cameroun



en ligne et des discours de haine à travers les espaces numériques au Cameroun n'ont pas tous été sanctionnés en conséquence en raison de la "tolérance administrative". De même, de nombreux Camerounais ont attribué ces tendances dangereuses à l'application inefficace des lois existantes tout en exprimant des sentiments mitigés à l'égard de la loi contre les discours de haine qui a été promulguée en 2019 et qui n'a pas encore donné les résultats escomptés.

Pour plus de détails : Business in Cameroon, Cybersécurité : L'ANTIC affirme avoir supprimé 3 372 faux comptes Facebook sur les 4 242 identifiés en 2020, publié le 21 juin 2021, disponible en ligne sur <https://www.businessincameroon.com/public-management/2106-11696-cybersecurity-antic-claims-it-deleted-3-372-fake-facebook-accounts-out-of-4-242-identified-in-2020>, consulté le 13/07/2021.

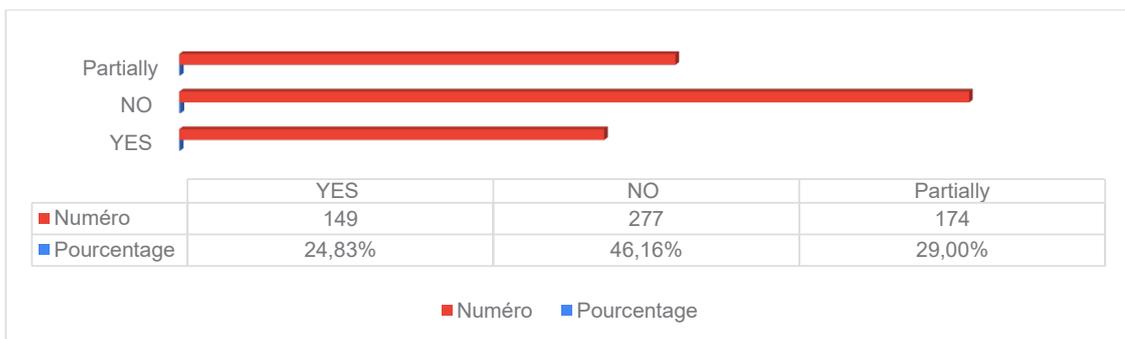


4.3. Analyse de cas d'abus des droits numériques au Cameroun

En dépit de la série d'instruments juridiques et de mécanismes institutionnels mis en place par le gouvernement du Cameroun, la mise en œuvre effective reste un défi majeur comme l'ont clairement démontré les participants à cette étude. Le fait que seulement 25% des répondants estiment qu'il y a une

application effective des lois existantes qui régissent l'espace numérique et les activités médiatiques au Cameroun, contre 46% qui réfutent catégoriquement l'affirmation et 29% qui expriment des sentiments partiels concernant l'application des cadres juridiques, peut servir de justification partielle aux lacunes numériques et médiatiques qui prévalent dans le pays.

Graphique 17 : Application effective des lois qui régissent actuellement l'Internet et les médias au Cameroun



Source : *Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.*

L'inefficacité de la mise en œuvre des lois existantes, le dysfonctionnement ou la faiblesse des mécanismes institutionnels ont de lourdes conséquences sur la protection et la promotion des droits numériques au Cameroun. Malheureusement, le nombre croissant de violations des droits numériques a laissé de nombreux Camerounais s'interroger sur ce que l'avenir des droits numériques et des pratiques médiatiques leur réserve. Par exemple, le 28 mai 2019, un célèbre blogueur, Paul Tchouta, a été arbitrairement arrêté et détenu pour avoir été accusé de contenu diffamatoire par un certain auteur franco-camerounais, Calixthe Beyala. Après avoir ajourné son affaire 27 fois, le verdict a finalement été rendu le 18 mai 2021, le condamnant à 23 mois de prison (alors qu'il avait déjà passé 24 mois en détention provisoire), 2 millions de francs CFA de dommages et intérêts et 160 000 francs CFA d'amende. Ce verdict a suscité des réactions mitigées de la part de l'opinion publique, notamment parce qu'il a mis en évidence l'ampleur de la répression exercée par le gouvernement à l'encontre des journalistes et des militants qui cherchent à promouvoir

la liberté d'expression et l'accès à l'information. Un tel traitement abusif des journalistes affirme plutôt la position du gouvernement concernant les activités en ligne, en particulier les médias sociaux, car le président de l'Assemblée nationale Cavayé Djibril, lors de la session d'ouverture du Parlement en novembre 2016, a décrit "les médias sociaux comme une nouvelle forme de terrorisme" qui doit être combattue comme Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Un autre incident controversé s'est produit le 16 juin 2021 : des vidéos sexuelles présumées d'un journaliste sportif et auteur de renom, Martin Camus Mimb, et d'une mineure (Malicka Bayemi, 15 ans) sont devenues virales sur les plateformes médiatiques en ligne et hors ligne, suscitant une condamnation et des débats généralisés. Cet incident a attiré l'attention locale et internationale sur les abus dénoncés par les médias sociaux, le journalisme citoyen, les droits à la vie privée et à la dignité humaine, tous sanctionnés par les lois sur la cybersécurité et la cybercriminalité en vigueur au Cameroun depuis 2010. Le 25 juin 2021, le journaliste accusé Martin Camus a organisé une conférence de



presse au cours de laquelle il a publiquement regretté son acte et demandé pardon à la victime (Malicka), à ses parents, à son épouse, aux membres de sa famille et au grand public. Il a également promis de désactiver ses comptes de médias sociaux pendant un certain temps, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la situation qui a pris de l'ampleur grâce à différents médias. Ce même incident met en évidence les défis à relever pour assurer le professionnalisme, l'éthique et la déontologie, ainsi que l'utilisation des espaces médiatiques pour la manipulation populaire et les activités diffamatoires sanctionnées notamment par le Code pénal camerounais et le NCC.

De même, un journaliste du nom de Martinez Zogo, travaillant à Amplitude FM, a été arrêté et emprisonné en janvier 2020 pour des charges liées à la diffamation, à la cybercriminalité et au chantage, sur la base d'une plainte d'une épouse d'un fonctionnaire du gouvernement à Yaoundé. Martinez Zogo a heureusement été libéré après deux mois. Le rapport d'International Crisis Group en décembre 2020 fournit plus de ces cas, notamment que "le 23 octobre 2018, les autorités ont arrêté le journaliste Michel Tong pour avoir diffusé des informations sur les violences dans les régions anglophones, l'accusant de soutenir le terrorisme. Elles l'ont libéré en décembre de la même année."

Voir l'article en ligne de Voice of Africa, Un journaliste camerounais condamné à 23 mois de prison après 2 ans en détention, publié le 18 mai 2021, disponible à l'adresse : <https://www.voafrique.com/a/un-journaliste-camerounais-condamn%C3%A9-%C3%A0-23-mois-de-prison-apr%C3%A8s-2-ans-en-d%C3%A9tention/5895455.html>, consulté le 18/06/2021.

Pour plus de détails, consultez : International Crisis Group, "Easing Cameroon's Ethnopolitical Tensions, On and Offline", publié le 03 décembre 2020, Rapport Afrique n° 295, disponible en ligne à l'adresse : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/295-easing-camerouns-ethno-political-tensions.pdf>, consulté le 18/06/2021 December 03, 2020, Africa Report No. 295, available online at: <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/295-easing-camerouns-ethno-political-tensions.pdf>, accessed 18/06/2021.

RECOMMANDATIONS DES PARTIES PRENANTES POUR LA PROMOTION DES LIBERTÉS NUMÉRIQUES AU CAMEROUN

CHAP 5



Les résultats de la collecte de données sur le terrain et l'analyse subséquente ont jusqu'ici démontré dans quelle mesure les services numériques sont disponibles, accessibles, abordables et répondent aux attentes de qualité des utilisateurs au Cameroun. Alors que les résultats et la discussion ont largement abordé les questions soulevées par les répondants de notre étude au cours de l'enquête de terrain, des entretiens et de l'examen de la littérature existante, ils ont également déclenché le besoin d'accorder une attention particulière à plusieurs solutions possibles basées sur les défis soulevés précédemment par les participants eux-mêmes. L'analyse des données a permis d'élaborer quelques recommandations, dont le contenu peut être classé par ordre d'importance et également par parties prenantes ciblées pour plus de clarté, de responsabilités spécifiques et de faisabilité concernant leur application.

5.1. Recommandations

A partir des recommandations avancées par les différents participants à l'étude, on peut déduire qu'il existe des recommandations politiques urgentes et très importantes à prendre en compte par les différentes parties prenantes. Par exemple, une majorité écrasante (93%) de personnes estime qu'il est hautement impératif et urgent d'améliorer les services Internet, en particulier dans les villes et les régions, notamment l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Ouest, par rapport aux régions du Centre et du Littoral qui ont participé à l'étude. Cette position est suivie de près par celle d'un grand nombre de personnes (92%) qui affirment également le besoin urgent d'améliorer l'infrastructure Internet à travers le Cameroun, comme certains des fournisseurs d'accès actuels comme Camtel et Orange le font dans certaines régions comme l'Ouest pour stimuler la disponibilité de l'Internet, comme l'ont également affirmé 88% des participants. Plus encore, 87% des personnes interrogées ont affirmé qu'il est vital de réduire le coût des forfaits de données et des appels qui, selon elles, n'est pas facile à payer pour de nombreux Camerounais à faible revenu, en particulier

dans les zones rurales, en plus de la nécessité pour le gouvernement d'assurer une alimentation électrique constante qui est primordiale pour l'accès à la plupart des plateformes numériques au Cameroun. De plus, 86% des participants estiment qu'il est plutôt très important de lutter collectivement contre la désinformation. De même, beaucoup (82%) ont également souligné le besoin urgent d'instituer davantage de lois sur la cybersécurité ou de les mettre en œuvre efficacement contre le piratage informatique, suivis de près par ceux (81%) qui soulignent la nécessité d'une protection efficace des données et d'une loi sur la vie privée en ligne au Cameroun. Il est cependant crucial de rappeler que certains des éléments liés à la protection du droit à la vie privée en ligne existent déjà dans des lois telles que les lois de 2010 sur la cybersécurité et la cybercriminalité, et même les politiques de confidentialité et de sécurité mises en place par des entreprises en ligne telles que Facebook, que beaucoup (plus de 67%) de Camerounais ne lisent pas ou ne connaissent pas, comme l'ont révélé les participants à cette étude. Facebook a également développé et améliore constamment les "Standards de la communauté" en faisant appel à des experts locaux et à des membres de la communauté pour garantir la vérification et le contrôle des faits des informations publiées sur sa plateforme. Cela justifie également la forte recommandation concernant les programmes d'éducation à l'Internet et au numérique, comme l'ont affirmé de nombreux participants (80%) ; l'application effective de la loi de 2019 contre les discours de haine (76%), la nécessité pour l'État et les fournisseurs d'accès à Internet de cesser la surveillance en ligne des activités des citoyens (56%) ; et la lutte contre la fracture numérique entre les sexes (51%).



Tableau 3 : Solutions proposées pour promouvoir les libertés numériques au Cameroun

Solutions proposées	Cochez toutes les cases qui s'appliquent		Proportion en pourcentage	Rang
	Oui	#réponses/602		
a. Réduire le coût des paquets de données/appels	1	522	87	4
b. Améliorer l'infrastructure internet	1	557	92	2
c. Améliorer les services internet	1	560	93	1
d. Améliorer la disponibilité de l'internet	1	530	88	3
e. Assurer un approvisionnement constant en électricité	1	526	87	4
f. Augmenter les programmes d'initiation à l'internet	1	482	80	8

g. Lutter contre la fracture numérique entre les hommes et les femmes	1	308	51	11
h. Instituer davantage de lois sur la cybersécurité contre le piratage informatique	1	492	82	6
i. Appliquer efficacement la nouvelle loi contre les discours de haine	1	456	76	9
j. Introduire une loi sur la protection des données et la confidentialité en ligne	1	490	81	7
k. L'État et les FAI doivent cesser de surveiller les activités des citoyens en ligne	1	334	55	10
l. Favoriser la lutte collective contre les fake news	1	527	87	4
m. Favoriser la lutte collective contre la désinformation	1	518	86	5

Source : Enquête de terrain ADISI-Cameroun, juin 2021.



Les recommandations précédentes ne sont en aucun cas exhaustives compte tenu de la nature multiforme, multidisciplinaire et complexe de l'écosystème numérique ainsi que des intérêts des parties prenantes concernées. Par conséquent, bien que nous puissions directement constater ou attribuer des responsabilités à partir des différentes recommandations, le travail sur le terrain (entretiens, observations directes et enquêtes) ainsi que l'étude documentaire ont révélé davantage de responsabilités vis-à-vis des différentes parties prenantes, notamment le gouvernement, les FAI, les OSC, les défenseurs des droits numériques, les journalistes, les sociétés de médias sociaux et les particuliers.

5.2. Responsabilités des différents acteurs

5.2.1. Gouvernement

L'État a l'obligation légale de respecter, protéger et promouvoir les différents droits et libertés numériques définis dans les conventions internationales relatives aux droits de l'homme qu'il a ratifiées. L'État a également l'obligation de protéger ses citoyens et ses groupes contre toute violation des droits numériques par des tiers, y compris les fournisseurs d'accès à Internet. Leur obligation de protéger les droits numériques signifie que les États doivent prendre des mesures positives pour faciliter la jouissance des droits numériques fondamentaux. Pour favoriser les libertés sur Internet au Cameroun, le gouvernement camerounais devrait donc ;

- Défendre et protéger tous les droits de l'homme, notamment les droits numériques ;
- Communiquer de manière transparente sur les lois, règlements et politiques relatifs à la liberté d'expression et à la vie privée, ainsi que sur leur mise en œuvre ;
- Évaluer périodiquement les lois et les règlements pour combler les lacunes ou les besoins de changement, et établir de nouvelles réglementations sur la base d'une compréhension approfondie des technologies et du contexte mondial de leur utilisation ;
- Trier le dialogue et appliquer des solutions politiques aux défis sociopolitiques plutôt que de fermer ou de

restreindre l'accès à l'internet.

5.2.2. Fournisseurs de services Internet (ISP)

- Participez au "Dialogue de l'industrie des télécommunications sur la liberté d'expression et la vie privée" dont l'objectif principal est la collaboration pour promouvoir la liberté d'expression et la vie privée dans les télécommunications. Ensemble, ces entreprises doivent élaborer des principes communs à soutenir lorsqu'un régime formule des demandes déraisonnables pour intercepter ou suivre des abonnés, voire tenter de fermer l'Internet. Elles collaborent également pour déterminer comment elles peuvent réagir et respecter la liberté d'expression et la vie privée ;
- Les fournisseurs d'accès à Internet sont encouragés à rester en contact avec leurs propres gouvernements et à entreprendre des démarches communes auprès des gouvernements hôtes lorsque des demandes "déraisonnables" sont formulées ;
- Les FAI devraient mettre en place, dans la mesure du possible, des stratégies pour anticiper, répondre et minimiser l'impact potentiel sur la liberté d'expression et la vie privée en cas de demandes illégales d'un gouvernement.. ;

5.2.3. OSC et activistes numériques

- Engager un dialogue constructif avec le gouvernement et les FAI afin de rechercher collectivement des solutions applicables au niveau mondial pour protéger et faire respecter au mieux la liberté d'expression et la vie privée des Camerounais et leurs activités en ligne ;
- Identifier les domaines numériques où les droits de l'homme sont les plus menacés ; comprendre l'impact des différentes technologies et pratiques commerciales sur les droits de l'homme ; et développer des mesures pour plaider en faveur d'une plus grande protection des libertés de l'internet ;
- Davantage d'OSC devraient créer, entretenir et soutenir des coalitions/réseaux solides (par exemple, la Coalition des activistes des droits numériques au Cameroun) qui enquêteront, exposeront et analyseront



le filtrage et la surveillance de l'internet, afin d'informer une meilleure politique publique et de développer un meilleur travail de plaidoyer ;

- Les OSC doivent soutenir la lutte contre les discours de haine et les fausses nouvelles sur le web ;
- Les OSC doivent renforcer leurs capacités en matière de droits numériques et de réglementations et institutions existantes afin de mener des recherches, de générer des données fiables et des analyses pertinentes pour faire progresser un plaidoyer stratégique et fondé sur des preuves ;
- Les OSC doivent être proactives dans le développement de stratégies de plaidoyer numérique pour mettre leurs problèmes à l'ordre du jour du gouvernement.

5.2.4. Sociétés de médias sociaux

- Toutes les plateformes de médias sociaux et de messagerie instantanée doivent mettre davantage l'accent sur les principes de protection de la vie privée afin d'atténuer la propagation des discours haineux, des "fake news", de la désinformation et des cybermenaces connexes qui menacent gravement les activités sur le web ;
- Facebook (la plateforme de médias sociaux la plus utilisée du pays) doit collaborer avec le gouvernement, les fournisseurs d'accès à Internet, la société civile et les autres parties prenantes pour limiter les contenus incendiaires ou la désinformation, afin d'éviter que les relations intercommunautaires ne se dégradent davantage ;
- D'autres médias sociaux et plates-formes de messagerie instantanée, comme Twitter et WhatsApp, doivent reproduire les meilleures pratiques telles que les "normes communautaires" de Facebook, afin d'atténuer la diffusion de fausses nouvelles, de désinformation et de cybermenaces connexes, courantes dans ces espaces ;

5.2.5. Individus

- Intensifier les efforts en vue de maîtriser les lois existantes relatives au numérique et aux médias dans le pays et au-delà ;

- Collaborer avec d'autres parties prenantes en vue de favoriser de meilleurs espaces numériques et médiatiques visant à encourager les pratiques démocratiques, la bonne gouvernance, l'État de droit et le développement durable au Cameroun ;
- Nécessité de pratiquer une utilisation et des activités plus responsables des médias et des médias sociaux. Par exemple, éviter la diffusion de fake news, de fausses informations, de piratage, d'escroquerie, de discours haineux, etc. en ligne et hors ligne ;
- Respecter les droits et la vie privée des autres en ligne et hors ligne.

CONCLUSION



Les résultats de cette étude et de cette analyse ont clairement démontré que le Cameroun s'efforce constamment de se positionner dans l'écosystème numérique mondial. Cette affirmation est évidente au vu des différents cadres législatifs et institutionnels que le gouvernement camerounais a promulgués depuis les années 1990 pour favoriser, réglementer ou gouverner le paysage numérique et médiatique du pays. Parmi ces cadres juridiques, on peut citer la Constitution de 1998, les fameuses lois des années 1990 sur la liberté d'expression, d'association, de réunion et de presse ; les lois numériques de 2010 relatives à toutes les formes de communications électroniques, à la cybersécurité et à la cybercriminalité, au commerce électronique ; la loi antiterroriste de 2014 et le code pénal de 2016 modifié en 2019 pour prévoir des sanctions contre les auteurs de discours de haine au Cameroun. À des fins opérationnelles, plusieurs institutions ont été mises en place telles que le MINPOSTEL, l'ANTIC, l'ART et le NCC avec des mandats interdépendants et interdépendants pour assurer une utilisation responsable et professionnelle des différents espaces médiatiques ainsi que la poursuite des défaillants des cadres juridiques en vigueur.

Malheureusement, de nombreux Camerounais ne connaissent pas les dispositions de la plupart de ces cadres juridiques et institutionnels, ce qui justifie en partie la tendance croissante et inquiétante des cybermenaces, des abus liés aux médias, notamment les discours incendiaires, les discours de haine, les fausses nouvelles, la désinformation, l'escroquerie, le piratage, l'abus de la vie privée, la manipulation et le phishing. La situation est encore aggravée par plusieurs défis qui pèsent sur les activités numériques et médiatiques, tels que les contraintes de disponibilité, d'accessibilité, d'abordabilité et de qualité des services sur les plateformes numériques au Cameroun, l'approvisionnement irrégulier en électricité, la fracture numérique entre les sexes, l'infrastructure numérique pauvre ou limitée et la surveillance par le gouvernement et les fournisseurs d'accès Internet, comme l'ont attesté les participants à l'étude.

L'étude conclut donc qu'il est impératif d'adopter efficacement l'approche multipartite pour gouverner le paysage numérique au Cameroun tout en se gardant de toute atteinte aux divers droits et libertés tels que la liberté d'expression, l'accès à l'information, et l'utilisation de tout média conformément aux instruments nationaux et internationaux auxquels le pays s'est engagé dans le cadre des mesures visant à accélérer les processus de démocratisation et de bonne gouvernance. Par conséquent, la réalisation de l'émergence du Cameroun d'ici 2035 ne serait pas possible sans adopter et encourager l'utilisation des technologies numériques émergentes, des opportunités médiatiques, de l'économie numérique et sans assurer une gouvernance efficace de l'Internet pour le bien commun des Camerounais.



REFERENCES

Business in Cameroon, Cybersécurité : L'ANTIC affirme avoir supprimé 3 372 faux comptes Facebook sur les 4 242 identifiés en 2020, publié le 21 juin 2021, disponible en ligne sur <https://www.businessincameroon.com/public-management/2106-11696-cybersecurity-antic-claims-it-deleted-3-372-fake-facebook-accounts-out-of-4-242-identified-in-2020>, consulté le 13/07/2021.

Voix de l'Afrique, Un journaliste camerounais condamné à 23 mois de prison après 2 ans en détention, publié le 18 mai 2021, disponible sur : <https://www.voaafrique.com/a/un-journaliste-camerounais-condamn%C3%A9-%C3%A0-23-mois-de-prison-apr%C3%A8s-2-ans-en-d%C3%A9tention/5895455.html>, consulté le 18/06/2021.

Digital 2020 : Cameroun ; Consulté sur <https://datareportal.com/reports/digital-2020-cameroon>

Stratégie sectorielle pour les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (2005 - 2015), consulté sur https://www.researchictafrica.net/countries/cameroon/Sector_Strategy_for_Telecommunications_and_ICT_2005-2015.pdf.

https://openculture.agency/wp-content/uploads/2020/02/dhn-Cameroon_FG_EN_FINAL_Online_01-Social-Media-Conflict.pdf, consulté le 15/06/2021.

Colin B. & Lara S. (2011). Manuel sur la réglementation des télécommunications [pdf]. Récupéré sur <https://libguides.ru.nl/apaEN/reference-examples-books-and-reports>, consulté le 10/05/2021.

<https://www.crtv.cm/2019/02/national-communication-council-calls-on-responsible-journalism/>

Peter Tiako Ngangum (2020) Le Conseil National de la Communication : Opportunité ou contrainte pour la liberté de la presse et la liberté d'expression au Cameroun ? ", *African Journalism Studies*, 41:1, 1-16, DOI : 10.1080/23743670.2019.1703776.

We Are Social and HootSuite Report of April 2021, extrait de <https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet> consulté le 16/06/2021

<https://www.statista.com/statistics/1124283/internet-penetration-in-africa-by-country/> consulté le 16/06/2021.

<https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet>

<https://www.investiraucameroun.com/gestion->

publique/3004-16318-fin-2021-le-canadien-nuran-wireless-aura-livre-a-orange-cameroun-122-sites-telecoms-a-installer-dans-les-zones-rurales?fbclid=IwAR1BTCsrzW_uWO10yDcUlGLcclE-X_x_E7P5Hoa61Xix1S6D507q8sox9y0 , consulté le 16/06/2021.

Une conférence pour faire le bilan des 20 ans de la téléphonie mobile au Cameroun, publié le 5 mai 2021, https://www.investiraucameroun.com/economie/0505-16337-une-conference-pour-faire-le-bilan-des-20-ans-de-la-telephonie-mobile-au-cameroun?fbclid=IwAR1QNWFqhrE4el_aLFTNbQN6TNgIpBAbhg8ogEND1fwTXQ30T4aoK9REJo, consulté le 16/06/2021.

<https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet>, consulté le 16/06/2021.

<https://data.gsmaintelligence.com/research/research-2020/the-mobile-gender-gap-report-2020>, consulté le 16/06/2021.

<https://datareportal.com/reports/6-in-10-people-around-the-world-now-use-the-internet>, consulté le 16/06/2021.

<https://www.voaafrique.com/a/un-journaliste-camerounais-condamn%C3%A9-%C3%A0-23-mois-de-prison-apr%C3%A8s-2-ans-en-d%C3%A9tention/5895455.html> accessed 18/06/2021.

" Easing Cameroon's Ethnopolitical Tensions, On and Offline ", publié le 03 décembre 2020, Rapport Afrique n° 295, disponible en ligne à l'adresse : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/295-easing-camerouns-ethno-political-tensions.pdf> , consulté le 18/06/2021.

Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, 2011, consultés sur https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf le 21 juin 2021.

Principes directeurs du Dialogue de l'industrie des télécommunications sur la liberté d'expression et la vie privée, extrait du formulaire <https://www.millicom.com/media/1522/telecoms-industry-dialogue-principles-version-1-english.pdf> , consulté le 21 juin 2021.

Voir Toussi, Simmone, septembre 2021. Aperçu du paysage numérique du Cameroun : <https://cipesa.org/2019/09/overview-of-camerouns-digital-landscape/>, consulté le 12/07/2021.



Annexes

1. Questionnaire

2. Guide d'entretien



Questionnaire

Une étude d'évaluation sur l'accès à l'internet et les droits numériques au Cameroun

Introduction

Je suis Sakah Bernard Nsaidzedze (PhD), actuellement expert évaluateur pour l'Association pour le développement intégré et la solidarité interactive (ADISI-Cameroun) dans le cadre d'une étude : "Une évaluation de l'accès à internet et des droits numériques au Cameroun" à travers les villes suivantes : Maroua, Yaoundé, Douala, Buea, Bamenda et Bafoussam. Nous vous serions donc très reconnaissants si vous pouviez consacrer 5 à 10 minutes de votre temps pour partager vos expériences avec nous en répondant aux questions suivantes. Votre participation à l'étude est volontaire et vous pouvez vous retirer à tout moment si vous ne vous sentez pas à l'aise pour continuer pour une raison quelconque.

Vos réponses et les résultats de cette étude ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été conçus et nous réitérons par la présente notre responsabilité de protéger votre vie privée et votre confidentialité tout au long de l'étude et de la diffusion de ses résultats. Veuillez écrire ou cocher vos réponses parmi les options possibles fournies correspondant aux questions que vous jugez les plus appropriées à vos expériences et opinions.

Consentement

J'ai lu et compris l'objectif de cette étude et je suis prêt à participer à l'enquête :

Oui	Non
1	2



Section 1 : Informations démographiques

- 1) Sexe : Homme Femme
- 2) Courriel : _____
- 3) Téléphone : _____

		1	2	3	4	5	6
4	Tranche d'âge	Moins de 20 ans	21-40 ans	41-60 ans	61-80 ans	Autre (précisez)	
5	Profession	Secteur public	Secteur privé	ONG/OSC	Secteur informel	Autre (précisez)	
6	Éducation	Base	Secondaire	Tertiaire	Professionnel	Informel	
7	Région d'origine	Grand Nord	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Centre	Littoral	Ouest
8	État civil	Simple	Marié à	Divorcé	Engagé	Pas de précision	

Section 2 : Connaissances et accès à l'Internet

9. Que représente selon vous l'internet ?

		1	2	3	4	5	6
10	Avez-vous un compte de médias sociaux	Oui	Non				
11	Si vous avez répondu "Oui" à la question neuf (10), quelle est votre plateforme de médias sociaux préférée ?	Facebook	Twitter	WhatsApp	YouTube	Instagram	Autre(s), par exemple
12	Si NON à la question neuf (10) ci-dessus, comment accédez-vous à l'Internet ?	Google.fr	Gmail.com	Yahoo.com	Hotmail	Compte d'entreprise	Autre(s), par exemple
13	Quel est le moyen d'accès à l'internet le plus pratique pour vous ?	Téléphone portable	Ordinateur personnel	Cyber Café	Ordinateur de bureau	Tout ce qui précède	
14	Depuis combien de temps utilisez-vous l'internet ?	1-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	Pas de précision	
15	Quel est votre temps moyen d'accès à l'internet par jour ?	1-3 heures	4-6 heures	7-9 heures	10-12 heures	Pas de précision	
16	Quel est votre fournisseur d'accès Internet préféré au Cameroun ?	MTN	Orange	Nextell	Camtel	Aucun	

17. Quelles sont les activités que vous menez en ligne ?

Activité	Oui	Non
Affaires (vente/achat)		
Académique (recherche, enseignement, apprentissage, etc.)		
Mise en réseau		
Politique		
Suivre les actualités		



Gaming		
Regarder le football		
Messagerie instantanée		
Blogging		
Apprentissage/formation		
Divertissement (musique, cinéma, comédie, etc.)		

Section 3 : Coût et compétences numériques pour accéder à l'internet au Cameroun

		1	2	3	4	5
18	Combien dépensez-vous quotidiennement pour l'internet et les appels (cfa) ?	100-500	600-1000	1100-1500	1600-2000	Autre (précisez)
19	Comment décririez-vous le coût des appels et de la connectivité Internet au Cameroun ?	Extrêmement coûteux	Abordable	Bon marché	Extrêmement bon marché	Autre (précisez)
20	Avez-vous déjà reçu une formation ou des leçons sur l'utilisation de l'internet ?	Oui	Non			
21	Avez-vous déjà reçu une formation ou des leçons sur la façon de rester en sécurité en ligne ?	Oui	Non			

Section 4 : Réglementation actuelle du numérique et des médias au Cameroun

Question/Option	Oui	Non	Partiellement
22. Je connais la ou les lois qui régissent actuellement l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun.	1	2	3
23. Il y a une application effective des lois qui régissent actuellement l'accès à l'internet et aux médias au Cameroun.	1	2	3
24. Je vérifie toujours les informations avant de les partager ou de les publier en ligne ou par l'intermédiaire de tout média.	1	2	3
25. J'ai subi une attaque en ligne ou liée aux médias.	1	2	3
26. J'ai été sanctionné ou poursuivi pour des activités en ligne ou liées aux médias au Cameroun.	1	2	3



Section 5 : Accès à l'internet et aux libertés au Cameroun

Question/classement		Oui	Non	Partiellement
		1	2	3
27. L'accès à l'internet m'a permis de mieux exercer les libertés suivantes.	a. Expression	1	2	3
	b. Participation	1	2	3
	c. Association	1	2	3
	d. Montage	1	2	3
	e. Accès à l'information	1	2	3

Section 6 : Les défis de l'accès à Internet et des médias au Cameroun.

28. Quels sont les défis qui entravent votre accès à l'internet et aux autres médias au Cameroun ?

Défis	Cochez toutes les cases qui s'appliquent	
	Oui	Non
n. Coût élevé des forfaits de données/appels	1	2
o. Mauvaise infrastructure Internet	1	2
p. Mauvais services internet	1	2
q. Services internet limités	1	2
r. Coupures d'électricité constantes	1	2
s. Analphabétisme sur Internet	1	2
t. La fracture numérique entre les sexes	1	2
u. Piratage	1	2
v. Discours de haine	1	2
w. Confidentialité limitée	1	2
x. Surveillance par l'État et les FAI	1	2
y. Fake news	1	2
z. Mauvaise information	1	2

Section 7 : L'avenir de l'internet et des médias au Cameroun.

29. Quelle est la chose la plus urgente à faire pour améliorer l'accès à l'internet et les activités des médias au Cameroun ?

Options	Cochez toutes les cases qui s'appliquent	
	Oui	Non
n. Réduire le coût des paquets de données/appels	1	2



o. Améliorer l'infrastructure internet	1	2
p. Améliorer les services internet	1	2
q. Améliorer la disponibilité de l'internet	1	2
r. Assurer un approvisionnement constant en électricité	1	2
s. Augmenter les programmes d'initiation à l'internet	1	2
t. Lutter contre la fracture numérique entre les hommes et les femmes	1	2
u. Instituer davantage de lois sur la cybersécurité contre le piratage informatique	1	2
v. Appliquer efficacement la nouvelle loi contre les discours de haine	1	2
w. Introduire une loi sur la protection des données et la confidentialité en ligne	1	2
x. L'État et les FAI doivent cesser de surveiller les activités des citoyens en ligne	1	2
y. Favoriser la lutte collective contre les fake news	1	2
z. Favoriser la lutte collective contre la désinformation	1	2

Merci pour votre temps et vos précieuses réponses



guide d'entretien

Une étude d'évaluation sur l'accès à l'internet et les droits numériques au Cameroun

Introduction

Je suis Sakah Bernard Nsaidzedze (PhD), actuellement expert évaluateur pour l'Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Interactive (ADISI-Cameroun) dans le cadre d'une étude qui vise à mener "Une évaluation de l'accès à internet et des droits numériques au Cameroun" à travers les villes suivantes : Maroua, Yaoundé, Douala, Buea, Bamenda et Bafoussam. Nous vous serions donc très reconnaissants si vous pouviez consacrer 5 à 10 minutes de votre temps pour partager vos expériences avec nous en répondant aux questions suivantes. Votre participation à l'étude est volontaire et vous pouvez vous retirer à tout moment si vous ne vous sentez pas à l'aise pour continuer.

Vos réponses et les résultats de cette étude ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été conçus et nous réitérons par la présente notre responsabilité de protéger votre vie privée et votre confidentialité tout au long de l'étude et de la diffusion de ses résultats.

Section 1 : Informations démographiques

Tranche d'âge :

Sexe :

Profession :

L'éducation :

Région d'origine :



État civil :

Section 2 : Accès à Internet et droits numériques au Cameroun

1. Depuis combien de temps utilisez-vous l'internet ? Quelles sont vos plateformes préférées pour accéder à l'internet ? Et pourquoi les préférez-vous à d'autres ?
2. Quel est votre moyen le plus pratique pour accéder à l'internet et pourquoi ?
3. Comment trouvez-vous le paysage de l'internet et des médias au Cameroun ?
4. Quelles sont les activités que vous réalisez souvent en ligne ?
5. Combien de fois restez-vous en ligne ?
6. Connaissez-vous des lois, politiques et institutions qui régissent actuellement le paysage de l'internet et des médias au Cameroun ? Si oui, pouvez-vous en citer quelques-unes ou toutes celles que vous connaissez ? Et vos impressions à leur sujet ?
7. Pensez-vous que certaines des lois, politiques ou institutions citées à la question 6 sont effectivement mises en œuvre ou fonctionnent au Cameroun ?
8. Vérifiez-vous toujours les informations que vous partagez sur vos différentes plateformes numériques ? Si oui, pourquoi ? Et si non, pourquoi ?
9. Avez-vous subi des attaques en ligne depuis que vous avez commencé à utiliser l'internet ou d'autres médias ? Si oui, pouvez-vous partager vos expériences avec nous ?
10. Comment pensez-vous que l'internet affecte les différentes formes de liberté au Cameroun ?
11. Qu'est-ce qui, selon vous, entrave l'accès à l'internet et aux activités médiatiques au Cameroun ?
12. Comment pensez-vous que les différents problèmes liés à l'accès à Internet et aux médias au Cameroun peuvent être résolus ?
13. Que pensez-vous du rôle des entreprises telles que Facebook, Google, WhatsApp, Twitter, etc. ? Que font-elles actuellement ou devraient-elles faire pour améliorer l'accès à l'internet au Cameroun ?

ADISI-CAMEROUN

*Siège social : Douala Cameroun 3^{ème} étage
Immeuble Aziccu, rond point feu rouge Bessengue*

Tél : (+237) 243 526 139

Mail : adisi@adisicameroun.org

Site : www.datacameroon.com

Facebook : [@ADISICameroun](https://www.facebook.com/ADISICameroun) Twitter : [@AdisiCameroun](https://twitter.com/AdisiCameroun)

Facebook : [@Datacameroon](https://www.facebook.com/Datacameroon) Twitter : [@cameroon_data](https://twitter.com/cameroon_data)

www.adisicameroun.org